

Sluo

MINISTRE DE L'URBANISME
ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

DIRECTION NATIONALE
DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

Authentifié, le.....
Le Secrétaire Général
du Gouvernement

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

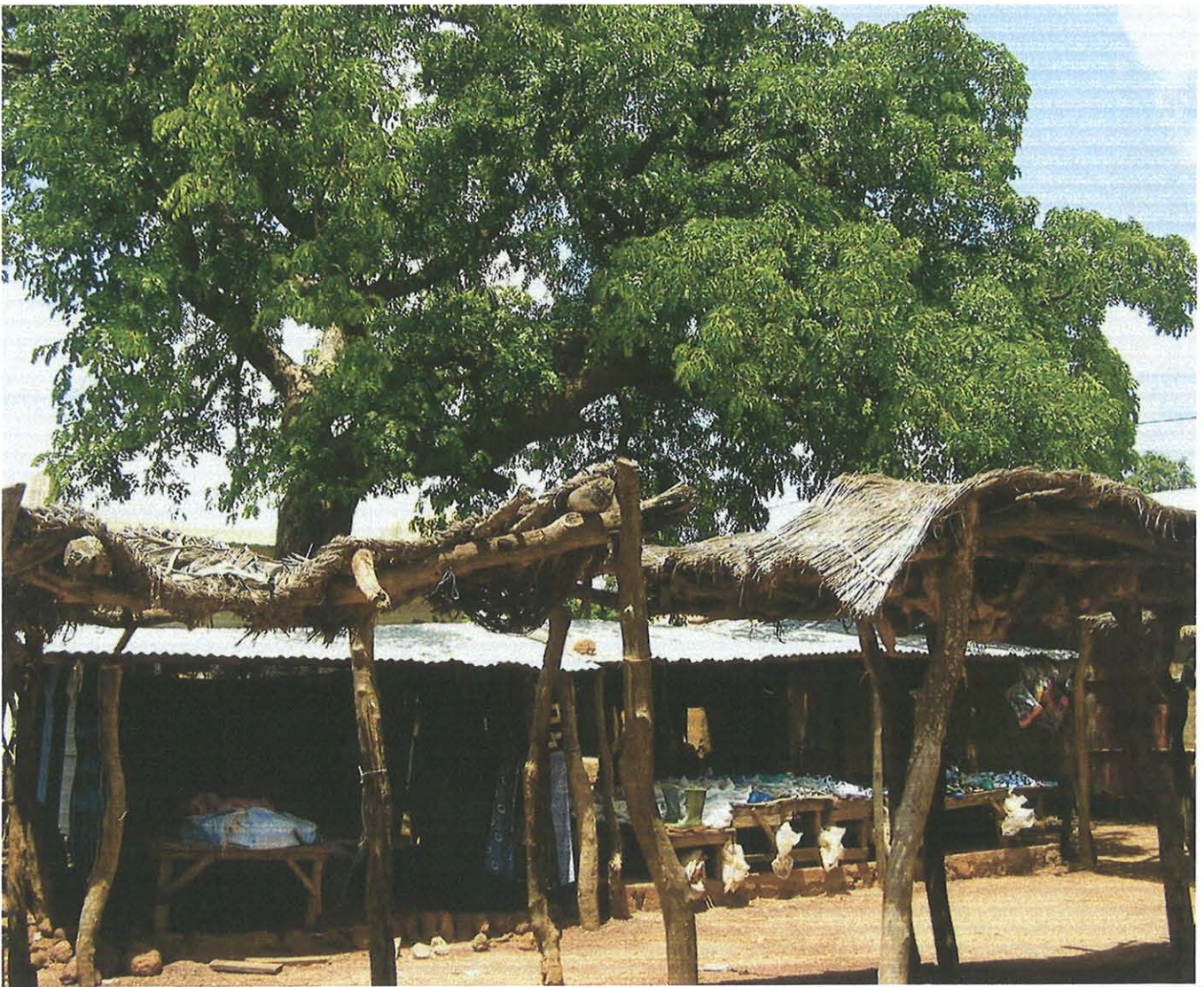
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
OLE ENREGISTRE

SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA VILLE DE LOBOUGOULA ET ENVIRONS

25 FEV. 2014

RAPPORT FINAL

NOVEMBRE 2013



Arbre sacré « Tjigui »

SOMMAIRE

	Page
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
LISTES DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES PHOTOS.....	7
INTRODUCTION	9
1. Contexte et justification de l'étude.....	9
2. Objectifs du SDU.....	9
3. Méthodologie.....	9
PREMIERE PARTIE: RAPPORT CONSTAT	
I. PERIMETRE D'URBANISATION.....	12
1.1. Présentation.....	12
1.2. Raisons du choix.....	13
II. HISTORIQUE	14
III. EVOLUTION, OCCUPATION ET ANALYSE DU SITE.....	16
3.1. Evolution du site.....	16
3.2. Occupation du site.....	17
3.3. Analyse du site.	21
IV. DEMOGRAPHIE	25
4.1. Composition de la population	25
4.2. Structure de la population.....	25
4.3. Mouvements migratoires.....	27
4.4. Evolution, Taux d'accroissement et projection de la population.....	27
V. ECONOMIE	29
5.1. Secteur primaire	29
5.2. Secteur secondaire	34
5.3. Secteur tertiaire	35
VI. VOIRIE, RESEAUX DIVERS ET ENVIRONNEMENT	38
6.1. Voirie.....	38
6.2. Réseaux divers.....	41
6.3. Environnement.....	46

VII. EQUIPEMENTS EXISTANTS.....	49
7.1. Equipements administratifs	49
7.2. Equipements scolaires	50
7.3. Equipements socio – sanitaires	52
7.4. Equipements commerciaux et de transport	52
7.5. Equipements artisanal et industriel	54
7.6. Equipements sportifs et culturels	55
7.7. Equipements touristiques et de loisirs	55
7.8. Equipements cultuels	56
7.9. Equipements de sécurité	56

DEUXIEME PARTIE : RAPPORT DE PLANIFICATION

I. ZONAGE	60
1.1. Zones d'habitat	60
1.2. Zones d'activités.....	61
1.3. Zones boisées....	62
1.4. Réserves foncières	62
II. VOIRIE, RESEAUX DIVERS ET ENVIRONNEMENT	63
2.1. Voirie	63
2.2. Réseaux divers	64
2.3. Environnement	65
III. EQUIPEMENTS PROGRAMMES	67
3.1. Equipements administratifs	67
3.2. Equipements scolaires	67
3.3. Equipements socio - sanitaires	67
3.4. Equipements commerciaux et de transport	67
3.5. Equipements sportifs, culturels et cultuels	67
3.6. Equipements touristiques et de loisirs	67
IV. EVALUATION DU COUT DES ACTIONS PRIORITAIRES.....	69

V. STRATEGIES D'APPLICATION	71
5.1. Stratégie foncière	71
5.2. Stratégie institutionnelle	71
5.3. Stratégie financière	72
5.4. Stratégie sectorielle	72
VI. PHASAGE DU SCHEMA	74
VII. RECOMMANDATIONS	75
VIII. BIBLIOGRAPHIE.....	76
LISTE DES PARTICIPANTS.....	77
IX. ANNEXES	79
Décision d'ouverture des enquêtes préalables	
Délibération du Conseil Municipal	
Décision d'Approbation de la Délibération	

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- A.M.A.D.E.R** : Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale
B.T: Basse Tension
C.A.F.O : Coordination des Associations et Organisations Féminines
C.A.P : Centre d'Animation Pédagogique
C.M.D.T : Compagnie Malienne du Développement des Textiles
C.S.COM : Centre de Santé Communautaire
D.N.U.H : Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat
D.R.A.C.P.N: Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
D.R.D.C : Direction Régionale des Domaines et du Cadastre
D.R.P.S.I.A.P : Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
D.R.T : Direction Régionale des Routes
D.R.U.H : Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat
D.T : Dépôt de Transit
F.M: Modulation de Fréquence
G.I.E: Groupement d'Intérêt Economique
I.G.M: Institut Géographique du Mali
Mhz: Méga Hertz
M.T: Moyenne Tension
O.N.G: Organisation Non Gouvernementale
O.R.T.M: Office de Radiodiffusion Télévision du Mali
P.A.C.R : Projet d'Appui aux Communes Rurales
P.U.S. : Plan d'Urbanisme Sectoriel
R.A.C: Réseau Administratif de Communication
R.G.P.H : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
S.D.U: Schéma Directeur d'Urbanisme
S.I.D.A: Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SO.TEL.MA: Société des Télécommunications du Mali
T.V: Télévision
U.A.P.I.A: Unité d'Appui aux Productions et des Industries Animales
V.I.H: Virus de l'Immunodéficience Humaine
V.P : Voie Primaire

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 01: Villages de la Commune, populations, distances par rapport à la ville de Lobougoula et leurs coordonnées géographiques.....	12
Tableau n° 02 : Pluviométrie des cinq (05) dernières années (2006 – 2010).....	21
Tableau n° 03 : Espèces végétales rencontrées.....	22
Tableau n° 04 : Structure de la population par tranche d'âge et par sexe.....	25
Tableau n° 05: Population, ménages et concessions.....	27
Tableau n° 06: Projection de la population.....	28
Tableau n° 07: Productions et Rendements	29
Tableau n° 08: Observations sur les productions	29
Tableau n° 09: Productions et Rendements des trois dernières années -Ville de Lobougoula.....	30
Tableau n° 10: Surfaces cultivées, rendements et production des cultures maraîchères.....	31
Tableau n° 11: Productions des trois (03) dernières campagnes 2008, 2009 et 2010.....	31
Tableau n°12: Potentiel agricole.....	31
Tableau n° 13: Données relatives au cheptel -Ville de Lobougoula (2007 - 2011).....	32
Tableau n° 14: Marché à bétails -Ville de Lobougoula.....	32
Tableau n° 15: Bétail à l'exportation de la ville de Lobougoula.....	32
Tableau n° 16: Abattages Contrôlés de la ville de Lobougoula.....	32
Tableau n° 17: Potentiel piscicole.....	33
Tableau n° 18: Effectif des artisans -Ville de Lobougoula.....	34
Tableau n° 19: Marché -Ville de Lobougoula	35
Tableau n° 20: Parc automobile -Ville de Lobougoula	36
Tableau n° 21: Axes de transport et Véhicules -Ville de Lobougoula.....	36
Tableau n° 22: Institutions financières.....	36
Tableau n° 23: Projets et ONG et leurs domaines d'intervention.....	37
Tableau n° 24: Equipements administratifs.....	49
Tableau n° 25: Ecoles publiques (année 2010-2011).....	50
Tableau n° 26: Medersas (année 2010-2011).....	51
Tableau n° 27: Equipements socio – sanitaires.....	52
Tableau n° 28: Equipements commerciaux et de transport.....	53
Tableau n° 29: Equipements artisanaux et industriels.....	54
Tableau n° 30: Equipements sportifs et culturels.....	55

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Tableau n° 31: Equipements touristiques et de loisirs.....	55
Tableau n° 32: Equipements culturels	56
Tableau n° 33: Collecteurs artificiels à créer.....	65
Tableau n° 34: Informations sur les équipements programmés.....	68
Tableau n° 35: Coût estimatif de la préservation des espaces prévus (actions prioritaires).....	70
Tableau n° 36: Etat d'exécution du budget de la commune des cinq (05) dernières années.....	72
Tableau N° 37: Phasage du Schéma.....	74

LISTE DES PHOTOS

PAGE 20 : HABITAT

N°01 et N°02: Habitation traditionnelle à Niogognirila

N°03 : Habitation semi moderne à Kouloukoro

N°04 et 05 : Habitation moderne à Lafiabougou

PAGE 24 : CONTRAINTES

N°06 : Marigot à côté de l'abattoir à Portiola

N°07 : Carrière de banco à N'Gniwarila

N°08 : Mare à Lobougoucoura

PAGE 40 : VOIRIE

N°09 et 10: Voie primaire en latérite

N°11 : Voie secondaire en latérite à Lafiabougou

N°12 : Voie tertiaire en latérite à Lafiabougou

N°13 : Ouvrage en bois sur le collecteur naturel à côté du CSCOM à N'Gniwarila

N°14 : Ouvrage en béton armé sur le collecteur naturel à Niogognirila

PAGE 42 : ALIMENTATION EN EAU POTABLE

N°15: Puits traditionnel à Kouloukoro

N°16 : Puits à grand diamètre à Niogognirila

N°17 : Forage équipé de pompe manuelle à N'Gniwarila

N°18 : Forage équipé de panneaux solaires à Niogognirila

N°19 : Borne fontaine à N'Gniwarila

N°20 : Château d'eau à Niogognirila

PAGE 45 : ELECTRICITE ET TELECOMMUNICATIONS

N°21: Centrale électrique à N'Gniwarila

N°22 : Ligne électrique le long de la RL395

N°23 : Central téléphonique à Lafiabougou

N°24 : Antenne téléphonique à Lafiabougou

PAGE 48 : ASSAINISEMENT

N°25: Marigot à Portiola

N°26 : Collecteur non maçonné le long de la RL395

N°27 : Collecteur maçonné le long de la RL395

N°28 : Dépôt d'ordures à Lafiabougou (gare routière).

LISTE DES PHOTOS (SUITE)

PAGE 57 : EQUIPEMENTS

- N°29: Bureau du Sous Préfet à Lafiabougou
- N°30 : Bureau de la Mairie à N'Gniwarila
- N°31 : Groupe scolaire « A » à N'Gniwarila
- N°32 : Groupe scolaire « B » Général Kafougouna KONE à Lobougoucoura
- N°33 : Centre d'alphabétisation des Enfants à Portiola
- N°34 : CSCOM à N'Gniwarila
- N°35 : Cabinet Médical « Patièmè » à Lafiabougou
- N°36 : Marché à Niogognirila

PAGE 56 : EQUIPEMENTS (suite)

- N°37: Unité de transformation de noix d'acajou à Portiola
- N°38 : Gare routière à Lafiabougou
- N°39 : Maison souterraine de Sayou BERTHE à Kouloukoro
- N°40 : Terrain de sports Groupe scolaire Général Kafougouna KONE à Lobougoucoura
- N°41 : Maison des jeunes à N'Gniwarila
- N°42 : Eglise catholique à Lobougoucoura
- N°43 : Mosquée à Lobougoucoura
- N°44 : Poste de gendarmerie à Lafiabougou.

INTRODUCTION

1. Contexte et justification de l'étude

Le Ministère chargé de l'Urbanisme a initié, dans son programme d'actions de l'année 2011, l'élaboration des Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU) d'un certain nombre de localités dont celui de la ville de Lobougoula et environs. Ces études sont initiées dans un contexte marqué par la volonté de l'Etat d'appuyer les collectivités territoriales, par la mise en place d'outils de gestion urbaine.

2. Objectifs du SDU

2.1. Objectif global

Le SDU est conçu de manière à améliorer le cadre de vie des populations de la ville à travers la promotion d'un développement local et une cohérence spatiale renforcée.

La validité du SDU est de vingt (20) ans (2012-2031). Sa révision est possible tous les cinq (5) ans, selon les exigences du développement économique, social et culturel de la localité.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont:

- faire le constat de la ville ;
- programmer le développement futur de la ville compte tenu des réalités spatiales;
- organiser l'espace autour des centres d'intérêt économique définis dans le présent document de SDU;
- prévoir un développement harmonieux de la ville par une répartition équitable des équipements ;
- faciliter la gestion des ressources locales;
- faciliter l'émergence d'un nouvel espace économique.
- définir un nombre suffisant de lignes directrices pour donner une cohérence à l'environnement tout en sauvegardant la possibilité d'initiative privée et en maintenant des espaces ouverts afin de pourvoir éventuellement aux exigences locales.

3. Méthodologie

Pour prendre en compte les aspirations des populations, la méthodologie utilisée pour l'élaboration de la présente étude a été la méthode participative. A cet effet un séminaire – atelier a été organisé à Lobougoula du 07 au 16 Septembre 2011 avec la participation des services techniques régionaux et locaux, des autorités administratives, municipales et d'autres personnes ressources.

Ce séminaire s'est déroulé en deux (02) phases.

3.1. Phase préliminaire

Le Schéma Directeur d'Urbanisme est un outil qui a pour finalité la maîtrise du développement urbain, son élaboration doit impliquer tous les acteurs urbains : services techniques, Municipalités, Partenaires au développement, société civile et populations.

Le Bureau d'Etudes s'est attelé, dès la notification du marché, à prendre contact avec les différents acteurs aussi bien à Bamako qu'à Sikasso et Lobougoula afin de définir avec chacun d'eux une forme de collaboration permettant de remplir au mieux la mission assignée.

Une visite de terrain a été organisée suite à la publication de la décision portant ouverture des enquêtes préalables à l'élaboration du S.D.U. Cette visite a permis de :

- prendre attache avec les autorités administratives, communales et coutumières ;
- rechercher la documentation disponible sur la ville de Lobougoula: Monographie, Plan de Développement Economique Social et Culturel etc.;
- rechercher les différentes données se rapportant au site : nombre de quartiers et limites, contraintes physiques, juridiques et culturelles du site, zone d'extension, sites touristiques etc....

Une visite guidée de la ville et l'établissement de la liste provisoire des participants au séminaire atelier d'élaboration du S.D.U. a mis fin à cette mission. Les travaux de topographie visant à l'établissement du fonds de plan de Lobougoula et environs ont également été lancés.

2.2. Phase Séminaire - atelier

L'approche participative a été la méthode utilisée. Elle a le triple avantages de garantir la maîtrise du Schéma par les acteurs urbains, sa bonne application et son suivi régulier.

Le séminaire – atelier pour l'élaboration du S.D.U. de Lobougoula et environs a regroupé pendant dix (10) jours, les services techniques, l'administration, la société civile, les élus communaux et le Bureau d'Etudes. Les travaux se sont déroulés en deux (02) étapes :

- la première étape a consisté à établir un état des lieux aussi exhaustif que possible de tous les aspects de la ville ainsi que les besoins des populations concernées. Ensuite les aspects physique, démographique, social, les potentialités économiques et les équipements collectifs ont été analysés afin de dégager un diagnostic de la ville ;

- la seconde étape correspond à la phase des propositions qui, à la lumière du constat, a traité les différentes solutions retenues pour les aménagements, l'évaluation des investissements, la répartition du coût entre les différents partenaires, le phasage et enfin les stratégies d'application du Schéma élaboré.

L'atelier a été organisé et animé par le Bureau d'Etudes et d'Urbanisme - Seydou TRAORE sous la supervision de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat. Les Directions Régionales des différents services techniques concernés par le S.D.U. ont été également conviées: DRACPN, IGM, DRPSIAP, DRDC, DRT.

Le document adopté en plénière a été soumis à l'approbation du Conseil Communal de Lobougoula. Adoptée par délibération N° 11 – 07 / C.R.LOB. du 15 septembre 2011 et approuvée par l'autorité de tutelle par la Décision N° 499 / CS-P du 24 octobre 2011.

PREMIERE PARTIE : RAPPORT CONSTAT

I. PERIMETRE D'URBANISATION

1.1. Présentation

Les limites du périmètre d'urbanisation de la ville de Lobougoula correspondent à celles de la Commune rurale de Lobougoula.

Située dans la troisième région administrative du Mali (Sikasso), la commune rurale de Lobougoula fait partie de l'aire géographique et culturelle du Nienguélé Dougou.

Il s'agit d'une zone frontalière qui se trouve à :

- 77 km de Sikasso, chef lieu de cercle, par la RN7 en passant par Farakala ;
- 50 km de Sikasso en passant par le village de Missirikoro ;
- 377 km de Bamako.

La ville de Lobougoula se situe entre les 11° 02' 12'' de Latitude Nord et 5° 59' 26'' de Longitude Ouest.

La commune rurale de Lobougoula est limitée:

- au Nord par la commune de Kolokoba ;
- au Nord – Est par les Communes de Missirikoro et de Sokourani-Missirikoro ;
- au Nord – Ouest par les Communes de N'Tjikouna et de Finkolo-Ganadougou ;
- au Sud par les Communes de Fourou et de Tiongui;
- à l'Est par les Communes de Kapala, de Kaboïla et de Kaï ;
- à l'Ouest par la Commune de Nangalasso.

La superficie du périmètre est d'environ 1 500 km² et la population en 2009 est de 32 505 habitants, soit une densité de 21,67 habitants/km².

La ville de Lobougoula comprend six (06) quartiers qui sont : Portiola, N'Gniwarila, Niogognirila, Lobougoucouira, Lafiabougou et Kouloukoro

Les informations sur les villages de la commune sont indiquées dans le tableau ci- après:

Tableau n° 01: Villages de la Commune, Populations, distances par rapport à la ville de Lobougoula et leurs coordonnées géographiques

N°	Villages	Population	Distance (km)	Coordonnées géographiques	
				Longitude Ouest	Latitude Nord
1	Baniabougou	276	07	5° 55' 29''	10° 04' 12''
2	Dioukasso	414	30	5° 48' 53''	11° 01' 17''
3	Fantarasso	452	20	5° 54' 05''	11° 10' 19''
4	Guénéba	653	15	5° 52' 13''	10° 57' 23''
5	Kadiorni	318	10	5° 56' 39''	11° 05' 58''
6	Karbasso	513	04	6° 00' 58''	11° 00' 51''
7	Kinasso	363	22	5° 49' 47''	11° 04' 28''

Tableau n° 01 (suite): Villages de la Commune, distances par rapport à la ville de Lobougoula et leurs coordonnées géographiques

N°	Villages	Population	Distance (km)	Coordonnées géographiques	
				Longitude Ouest	Latitude Nord
8	Konzanso Diassa	519	09	5° 56' 03''	10° 58' 15''
9	Konzanso – Fourou	913	12	5° 58' 39''	10° 56' 24''
10	Koroma	607	14	6° 04' 24''	11° 03' 01''
11	Kotorola	148	16	6° 01' 29''	10° 56' 10''
12	Kotoumana	272	17	5° 59' 11''	10° 53' 18''
13	Mougnina	1 152	20	5° 56' 29''	10° 52' 48''
14	M'Bellasso	884	10	5° 51' 58''	11° 06' 20''
15	Nafanasso	148	25	5° 54' 52''	11° 11' 03''
16	Nagnaso	340	22	5° 52' 26''	11° 10' 59''
17	N'golognana	750	06	5° 56' 57''	11° 00' 10''
18	Nièssoni	718	08	6° 01' 38''	11° 04' 19''
19	Niguedougou	226	25	5° 51' 27''	10° 54' 01''
20	N'Golokasso	589	12	6° 02' 48''	10° 57' 25''
21	N'Gorona	1 160	09	5° 54' 60''	11° 01' 08''
22	N'Torla	635	28	5° 56' 45''	11° 11' 40''
23	Pissasso	600	18	5° 57' 46''	11° 09' 43''
24	Pitagalasso	979	20	5° 52' 15''	11° 08' 10''
25	Senani -djoukasso	571	22	5° 54' 59''	11° 02' 54''
26	Sirafa Diassa	229	18	5° 52' 47''	11° 00' 25''
27	Sokourani	589	15	6° 06' 29''	11° 07' 33''
28	Sopi	253	30	6° 08' 34''	10° 35' 09''
29	Sotian	962	30	6° 11' 50''	10° 59' 08''
30	Souroukoudingué	1 038	23	5° 49' 35''	10° 56' 45''
31	Térébougou	860	23	6° 07' 53''	11° 03' 01''
32	Zacko	456	36	6° 10' 49''	10° 55' 55''
33	Zanasso	248	22	5° 50' 37''	11° 07' 56''
34	Ziasso	1 024	18	6° 06' 38''	10° 60' 25''

Source : BEU-ST

NB : en l'absence des résultats définitifs du Recensement de 2009, les chiffres sur les populations des villages sont tirés du recensement de 1998.

1.2. Raisons du choix

Les raisons du choix s'expliquent par les échanges économiques intenses entre les villages et la ville de Lobougoula et leur inter dépendance socio-économique et culturelle.

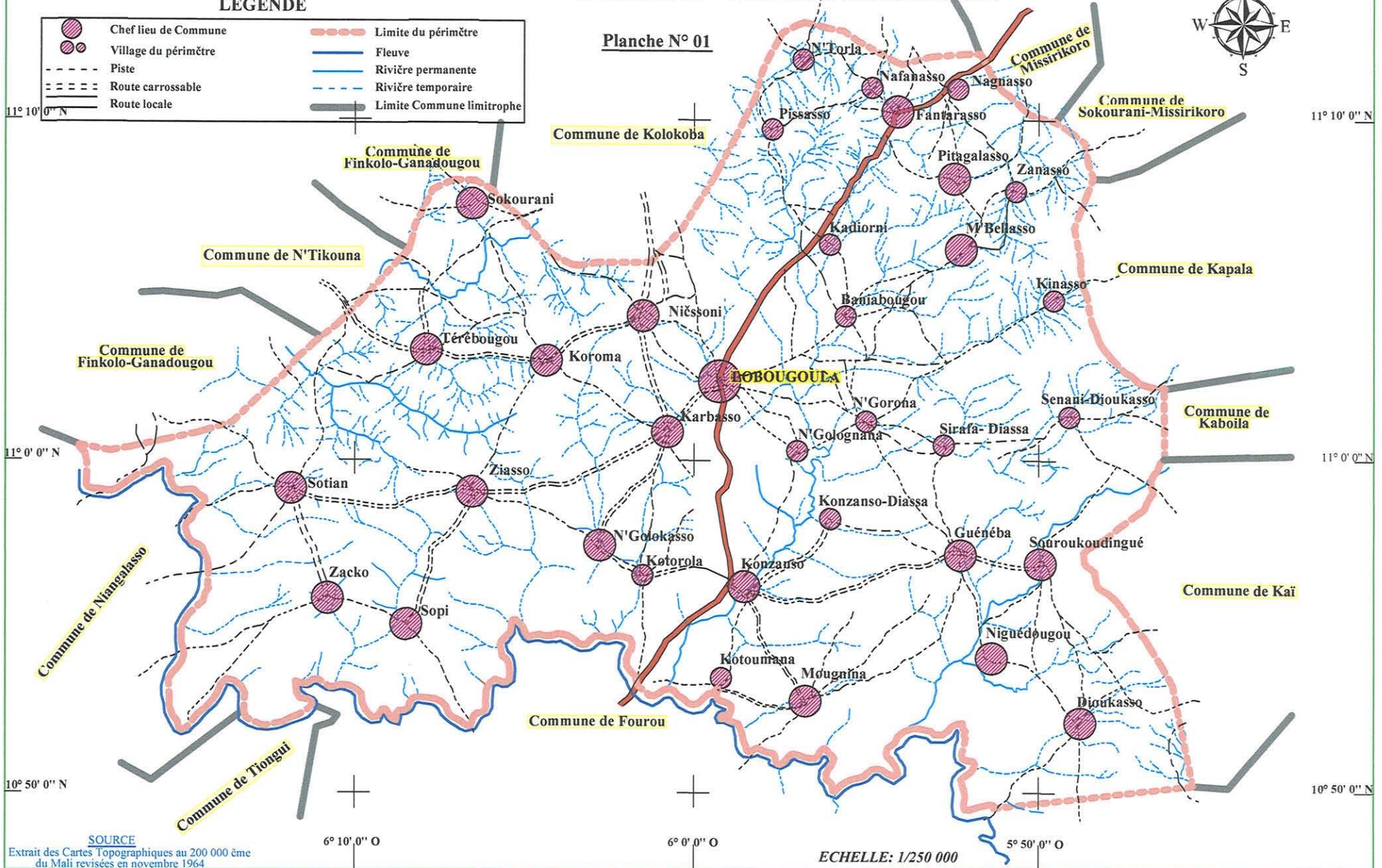
En effet, les populations de ces villages bénéficient des équipements administratifs, scolaires, socio-sanitaires et marchands de la ville de Lobougoula qui est le lieu d'écoulement de leurs produits agro- sylvo pastoraux.

PERIMETRE D'URBANISATION

Planche N° 01

LEGENDE

	Chef lieu de Commune		Limite du périmètre
	Village du périmètre		Fleuve
	Piste		Rivière permanente
	Route carrossable		Rivière temporaire
	Route locale		Limite Commune limitrophe



SOURCE
Extrait des Cartes Topographiques au 200 000 ème
du Mali révisées en novembre 1964

ECHELLE: 1/250 000

II. HISTORIQUE

Le village de Lobougoula fut vraisemblablement fondé, il y a plus de trois (03) siècles, par le chasseur N'Toro BERTHE, venu de Sanasso (actuel cercle de Sikasso). Il fut rejoint par un cultivateur appelé Zignéké COULIBALY, venu de Kong (actuelle république de Côte d'Ivoire), qui était à la prospection de zones de cultures.

De part son activité de chasseur qui l'empêchait de rester sur place, N'Toro BERTHE confia la chefferie à Zignéké qui devient démarcheur dans les rapports entre le village et les villages voisins.

Par la suite Zignéké donna en mariage sa fille Portio à N'Toro BERTHE.

Le village s'est installé auprès d'un grand bosquet appelé «Lobougouni» en sénoufo qui par déformation devient Lobougoula.

La morphologie du tissu constituée de ruelles tortueuses a subi un remembrement en 1973 qui a donné des trames régulières.

La route en latérite de la RN7 à Lobougoula a été aménagée en 1996.

A l'indépendance du Mali, la ville qui ne comptait que deux (02) quartiers (Portiola, et Lobougoucoura), a atteint six (06) en 2007 avec la création de quatre (04) nouveaux quartiers (N'Gniwarila, Niogognirila, Lafiabougou et Kouloukoro).

A la faveur de la décentralisation Lobougoula devint en 1996 le chef lieu de la commune rurale de Lobougoula qui comprend la ville de Lobougoula et trente quatre (34) autres villages.

Tous des COULIBALY, les chefs de village qui se sont succédé sont: Zignéké, Zigah, Nouyingué, Fatozanga, Tapègué Koro, Yissouliyidio, Pouyiré, Kowa Ouloigapidia, Nirozanga, Zangandouno, Nofiguiliké, Koiwa M'Père, Kamono, Faanari, Notièkè, N'Golo et Moussa depuis 2007.

Les Chefs d'Arrondissement, Délégués du Gouvernement et Sous Préfets qui se sont succédé sont:

1. N'Golo BALLO (1961 à 1963);
2. Salia TRAORE (1963 à 1964);
3. Matieu SANGARE (1964 à 1968);
4. Almamy TRAORE (1968 à 1972);
5. Moussa DIAKITE (1972 à 1977);
6. Souleymane KONE (1977 à 1979);
7. Amadou Seydou TALL (1979 à 1981);
8. Bakary BAGAYOGO (1981 à 1982);
9. Amadou Aldiouma TOGO (1982 à 1987);
10. Odiouma KONE (1987 à 1990);
11. Macki CISSE (1990 à 1992);

12. Bamoye YARSAMA (1992 à 1993) ;
13. Mamadou Moussa DIALLO (1993 à 1995) ;
14. Macky SOURAGASI (1995 à 1998) ;
15. Kariba KONE (1998 à 200)1 ;
16. Sanoussi DAO (2001 à 2010) ;
17. Ogobara Henri PEROU depuis 2011.

III. EVOLUTION, OCCUPATION ET ANALYSE DU SITE

3.1. Evolution du site

3.1.1. Période précoloniale

A cette époque, la ville se limitait au quartier de Portiola, située à l'Est dans une partie inondable. Elle s'est agrandie à partir de ce noyau.

3.1.2. Période coloniale

Pendant cette période, la ville s'est agrandie du côté Nord, sur la terre ferme pour donner le quartier appelé présentement Lobougoucoura.

A partir de 1898 l'administration coloniale rattacha Lobougoula au canton de Karbasso, village situé à 4 km à l'Est.

3.1.3. Période post coloniale

C'est après l'indépendance que la ville s'est beaucoup agrandie avec la création des quartiers de Niogognirila, N'Gniwarila, Kouloukoro et Lafiabougou




Pendant cette période, on assista à l'implantation des services de l'administration (bureaux du Sous Préfet, de la Mairie, des Eaux et Forêts, de l'Agriculture, de la CMDT, du Poste vétérinaire, de l'Unité d'Appui aux productions et Industries Animales et du Projet d'Appui aux Communes Rurales, à la construction des salles de classes des écoles A et B, à la construction du CSCOM et à la construction des locaux du poste de gendarmerie.

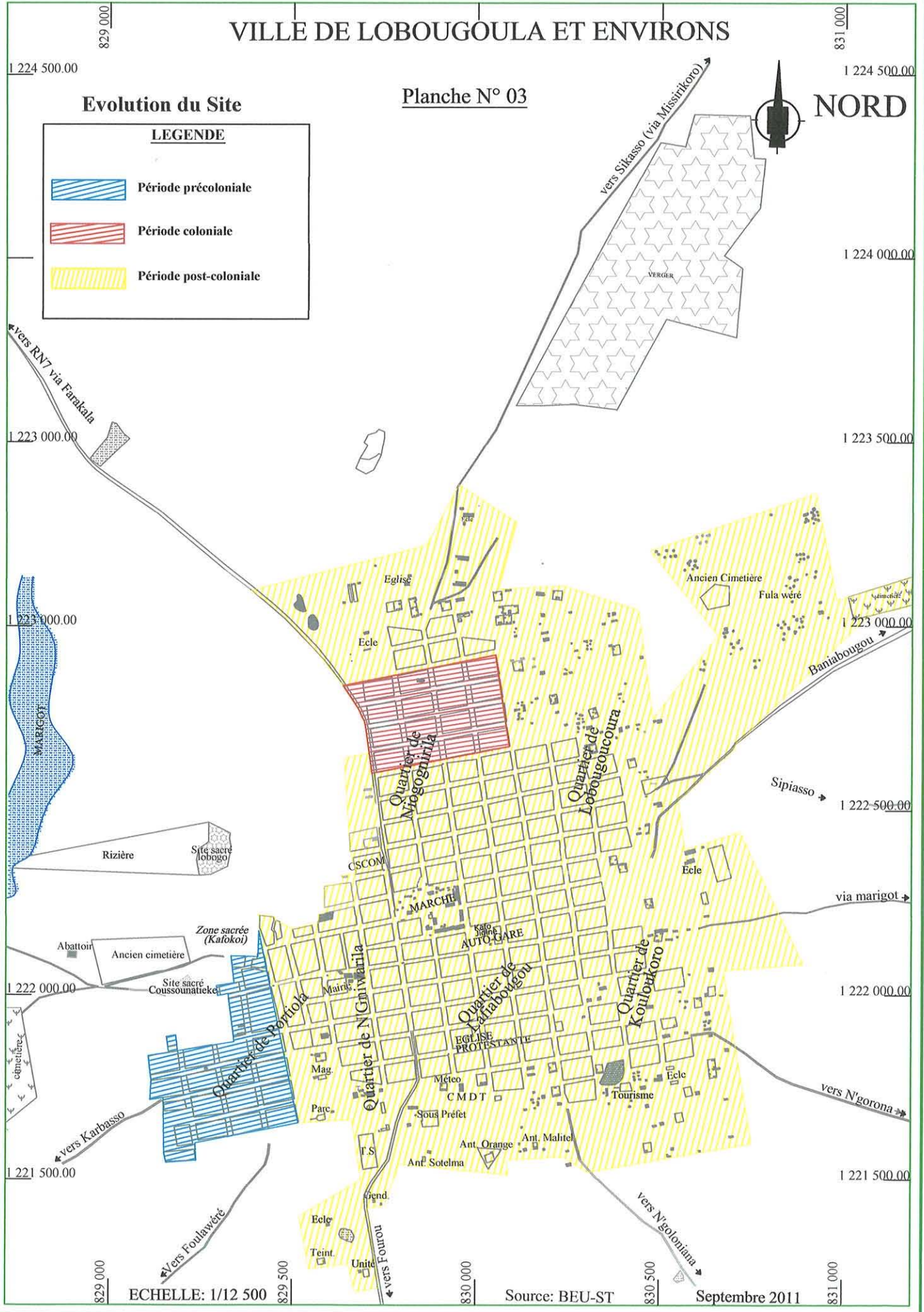
VILLE DE LOBOUGOULA ET ENVIRONS

Planche N° 03

Evolution du Site

LEGENDE

-  Période pré-coloniale
-  Période coloniale
-  Période post-coloniale



ECHELLE: 1/12 500

Source: BEU-ST

Septembre 2011

3.2. Occupation du site

Le site couvre une superficie d'environ **921 ha**, constituée de trois (03) zones qui sont:

- les zones d'habitat ;
- les zones d'activités ;
- les zones boisées.

3.2.1. Zones d'habitat

Elles couvrent une superficie de **210 ha** et comprennent le tissu d'habitat tramé, les tissus d'habitat en formation et le hameau peul.

• **Tissus d'habitat tramé:** d'une superficie de **104 ha** il comprend les six (06) quartiers de la ville. La morphologie constituée par des ruelles tortueuses dans les quartiers de Portiola, Niogognirila et N'Gniwarila a subi un remembrement en 1973 pour donner de trames régulières. Les trois (03) autres quartiers créés par la suite ont gardé la même structure.

Ce type d'habitat est constitué par des rues droites. On y trouve l'habitation traditionnelle et l'habitation moderne.

L'habitation traditionnelle est constituée par des cases rondes avec toitures en paille et bâtiments avec terrasse en terre battue. Ce type d'habitation a tendance à disparaître.

L'habitation moderne est pour la plupart constituée par des bâtiments en banco et en semi-dur couverts de tôles avec une double pente pour le bâtiment principal.

Les deux (02) types d'habitation se caractérisent par la construction de bâtiment autour d'une cour centrale abritant également des greniers et des animaux.

Les tissus d'habitat tramés sont caractérisés par:

- la régularité de la maille ;
- l'existence des équipements de proximité (écoles, centre de santé, cabinets médicaux, mosquées, églises, marchés, mairie, etc.) ;
- la précarité des matériaux de construction ;
- la clôture des concessions et le non alignement de certaines ;
- le manque d'adressage des rues ;
- le manque de collecteurs et caniveaux aménagés et l'existence des rues drainantes.

• **Tissus d'habitat en formation:** avec une superficie de **84 ha**, ces tissus en formation sont constitués par les extensions des quartiers de Lobougoucouira, de Kouloukoro et de Lafiabougou. Ils se caractérisent par :

- la dispersion des maisons d'habitation ;
- la réalisation des maisons d'habitation en banco et en semi – dur avec toiture en double pente pour le bâtiment principal;
- l'existence de points d'eau;
- la non clôture des parcelles.

• **Hameau:** avec une superficie de **22 ha**, il est situé à l'extrême Est de la ville sur la route de Baniabougou. C'est le seul hameau existant appelé Fulawèrè (hameau peul). Il est caractérisé par :

- la dispersion des cases construites en banco et couvertes en paille;
- l'existence d'un cimetière;
- la non clôture des parcelles.

3.2.2. Zones d'activités

D'une superficie d'environ **321 ha**, les zones d'activités sont constituées par la zone commerciale, la zone de bureaux, la zone de maraîchage et la zone de cultures.

• **Zone commerciale:** d'une superficie de **4,5 ha**, et située au centre du tissu d'habitat tramé, la zone commerciale est composée d'un marché et d'une gare routière.

Le marché est constitué de hangars en bois couverts de paille et de tôle, entouré par des magasins et des boutiques en banco et semi-dur. Il est le seul marché de la ville où se tient la foire tous les vendredis. L'emplacement du marché est délimité, mais il n'est pas aménagé.

• **Zone de bureaux :** d'une superficie de **8 ha** et située au Sud de la ville, la zone de bureaux comprend les bureaux et le logement du Sous Préfet, le Poste des Eaux et Forêts, le Poste Vétérinaire, le Secteur CMDT, les services de télécommunications (SOTELMA - MALITEL, ORANGE,), le poste de contrôle de la gendarmerie, la tribune en ruine et le logement de garde en ruine. Les bâtiments sont pour la plupart en dur et couverts de tôles avec une double pente.

De façon générale les bâtiments de la ville présentant un aspect traditionnel ont une hauteur sous plafond inférieure ou égale à 2,60m.

• **Zone de maraîchage:** située à l'Ouest de la ville à côté des puits à grand diamètre, elle occupe une superficie de **8,5 ha**.

• **Zones de cultures:** avec une superficie de **300 ha**, la culture se pratique aux alentours Est, Ouest et Sud de la ville. Elle est dominée par la culture de céréales (mil, maïs, riz etc.).

3.2.3. Zones boisées

Situées à l'Ouest et au Nord- Est de la ville, elles couvrent une superficie d'environ **390 ha** et comprennent les vergers, la formation naturelle des essences florales et les cimetières (nouveaux et anciens) situés à l'Ouest.

3.2.4. Cours d'eau

Au nombre de deux, il s'agit des cours d'eau situés à l'Ouest et à l'extrême Est. Le cours d'eau à l'Ouest arrose et inonde la plaine «Sodalalè» pendant l'hivernage en formant une mare où se pratique la riziculture. C'est un marigot intermittent qui suit son parcours naturel pour se jeter dans le Banifing (affluent du fleuve Bagoé) au niveau du village de Kotorola.

Le cours d'eau situé à l'Est de la ville est une rivière permanente appelée « Pâh ». Il arrose la plaine de Lobougoula jusqu'au village N'Gorona et se jette dans le fleuve Bagoé.

HABITAT



N°01



N°02

Habitation traditionnelle à Niogognirila



N°03

Habitation semi moderne à Kouloukoro



N°04



N°05

Habitation moderne à Lafiabougou

3.3. Analyse du site

3.3.1. Aspect physique

- **Relief** : relativement plat, le relief de la ville est caractérisé par:

- deux plaines, l'une située à l'Ouest de la ville appelée «Sodalalè», collecte toutes les eaux ruisselant du côté Ouest et l'autre située à l'Est est arrosée et inondée par une rivière permanente appelée « Pâh ».

Ces deux plaines constituent des zones rizicoles pour la ville et les villages environnants :

- une ligne de crête qui s'étend du Nord au Sud sur une altitude moyenne de 3m et divise la ville en deux (02) sous bassins versant (bassin versant Ouest et bassin versant Est) qui constituent les principaux exutoires pour la ville et ses environs.

D'une manière générale, la ville de Lobougoula est entourée par des collines sur une distance moyenne de 20 km.

- **Climat**: la ville de Lobougoula est située dans la zone soudanienne avec un type de climat chaud et humide qui se caractérise par deux (02) saisons distinctes, une saison sèche qui dure de novembre à avril et une saison pluvieuse qui va de mai à octobre.

- ❖ **Température**: les températures moyennes minima et maxima sont respectivement de 19°C et 38°C. L'amplitude thermique annuelle est de 18°C.

- ❖ **Pluviométrie**: les données relatives à la pluviométrie des cinq (05) dernières années sont indiquées dans le tableau ci - après :

Tableau n° 02 : Pluviométrie des cinq (05) dernières années (2006 – 2010)

N°	Années	2006	2007	2008	2009	2010
	Pluviométrie					
1	Quantité de pluie (mm)	1 001	1 273	1 139	965	1 260
2	Nombre de jours	70	75	69	68	65

Source : Poste Agriculture de Lobougoula.

La pluviométrie annuelle la plus abondante est enregistrée en 2007 et la plus déficitaire en 2009.

La ville est située dans les isohyètes 900 mm et 1 300 mm.

- ❖ **Vents**: les types de vent rencontrés sont l'harmattan et la mousson.

- **Végétation et sols** : en général, la végétation est du type de savane arborée et arbustive, dominée par les essences telles que : l'anacardier, le karité, le néré et le manguier.

Les informations sur les espèces végétales dans la localité sont indiquées dans le tableau ci – après :

Tableau n° 03 : Espèces végétales rencontrées

N°	Nom Scientifiques	Noms Vernaculaires	Nom Français
1	Adansonia digitata	Sira	Baobab
2	Aformosia laxiflora	Kolokolobilen	-
3	Azzeria africana	Lingué	-
4	Bombax costatum	Boumbou	Kapokier
5	Ceiba pentandra	Bana	Fromager
6	Cola cordifolia	N'Tabanogo	
7	Diospiros mespiliformes	Sounsou	Ebénier
8	Isobertia doka	Chôo	-
9	Mitragyna inermis	Djoun	
10	Parkia biglobosa	Nèrè	Nèrè
11	Prosopis africana	N'Gouélé	
12	Pteleopsis suberosa	N'Tèrèni	-
13	Pterocarpus erinaceus	Guéni	Ven
14	Sparcophthalmus esculentus	Baro	
15	Terminalia microptera	Wolo	-
16	Terculia cordifolia	N'Tabacoumba	-
17	Vitellaria paradoxa	Chi	Karité
18	Vitex cuneata	Koronifing	

Source : Service Eaux et Forêts - Lobougoula

Parmi les espèces protégées par la loi, la localité compte quatre (04) variétés florales qui sont : le néré, le karité, chôo et Lingué

Quant aux sols, ils sont :

- sableux au Nord;
- gravillonnaire au Sud;
- argileux à l'Est et à l'Ouest.

- **Faune:** elle est constituée d'espèces animales variées. On y rencontre: les panthères, les biches, les éléphants de passage, les reptiles, les pintades, les perdrix , les singes, des phacochères, des lapins, des chacals, des écureuils,etc.

- **Hydrographie :** la ville de Lobougoula et environs est arrosée par deux cours d'eau.

Le premier inonde la plaine appelée «Sodalalè», situé à l'Ouest de la ville et constituant l'exutoire principal pour toutes les eaux venants du côté Ouest. Ce marigot non permanent vient du village de N'Téssoni en passant par Lobougoula, Karbasso et se jette dans le Banifing (affluent du fleuve Bagoé) au niveau du village Kotorola.

Le deuxième appelé «Pâh », constitue l'exutoire de toutes les eaux venant de l'Est de la ville qu'il conduit jusqu'à la plaine de N'Gorona à huit (08 km) de Lobougoula. C'est un cours d'eau pérenne qui se jette dans le fleuve Bagoé.

3.3.2. Contraintes

- **Contraintes physiques** : il n'existe pas de contrainte physique majeure dans la ville pour une future urbanisation. Le terrain est relativement plat et les collines sont très éloignées de l'aire urbanisable. Toutefois, il existe deux (02) mares l'une à l'Est et l'autre à l'Ouest et une carrière de banco au Sud de la ville.

- **Contraintes juridiques** : aucune contrainte juridique n'a été constatée dans la ville et ses environs.

- **Contraintes culturelles** : elles sont constituées par les lieux sacrés Kafouké, Lobougouni, Pah, Tonkagaya, Tjigui et Massa.

3.3.4. Problématiques foncières

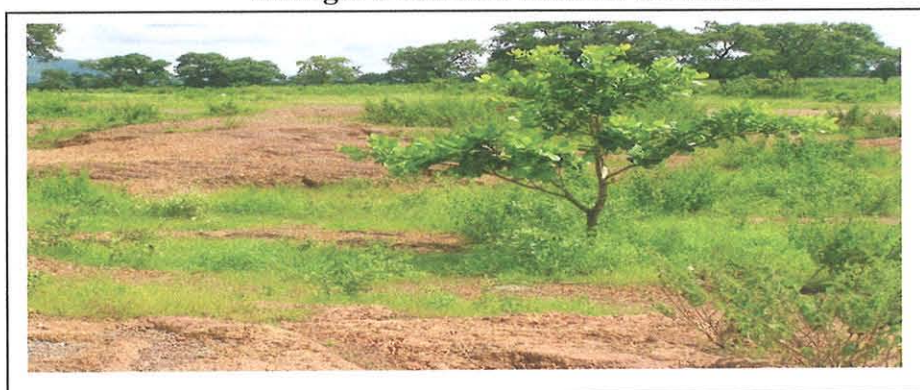
Les terrains étaient attribués par le représentant de l'Etat mais avec la décentralisation, l'attribution de ceux – ci est revenue au Maire.

CONTRAINTES



N°06

Marigot à côté de l'abattoir à Portiola



N°07

Carrière de banco à N'Gniwarila



N°08

Mare à Lobougoucoura

IV. DEMOGRAPHIE**4.1. Composition de la population**

La population de la ville de Lobougoula est composée essentiellement de Sénoufos, de Ganas, de Peuls et de Samokos.

La langue la plus parlée est le sénoufo. L'islam est la religion dominante.

4.2. Structure de la population

Les données sur la répartition de la population par tranche d'âge et par sexe se réfèrent à ceux de 1998 et sont indiquées dans le tableau ci-après:

Tableau n° 04 : Structure de la population par tranche d'âge et par sexe

N°	TRANCHE D'AGE	SEXE		TOTAL
		Masculin	Féminin	
1	0-4	428	442	870
2	5-9	408	422	830
3	10-14	273	280	553
4	15-19	225	230	455
5	20-24	175	180	355
6	25-29	143	147	290
7	30-34	126	130	256
8	35-39	99	102	201
9	40-44	74	77	151
10	45-49	51	53	104
11	50-54	50	51	101
12	55-59	38	39	77
13	60-64	37	39	75
14	65-69	21	21	42
15	70-74	20	20	40
16	75-79	07	9	16
17	80 et +	10	18	28
	TOTAL	2 185	2 259	4 444

Source: Recensement Général de la population et de l'habitat du Mali – Année 1998

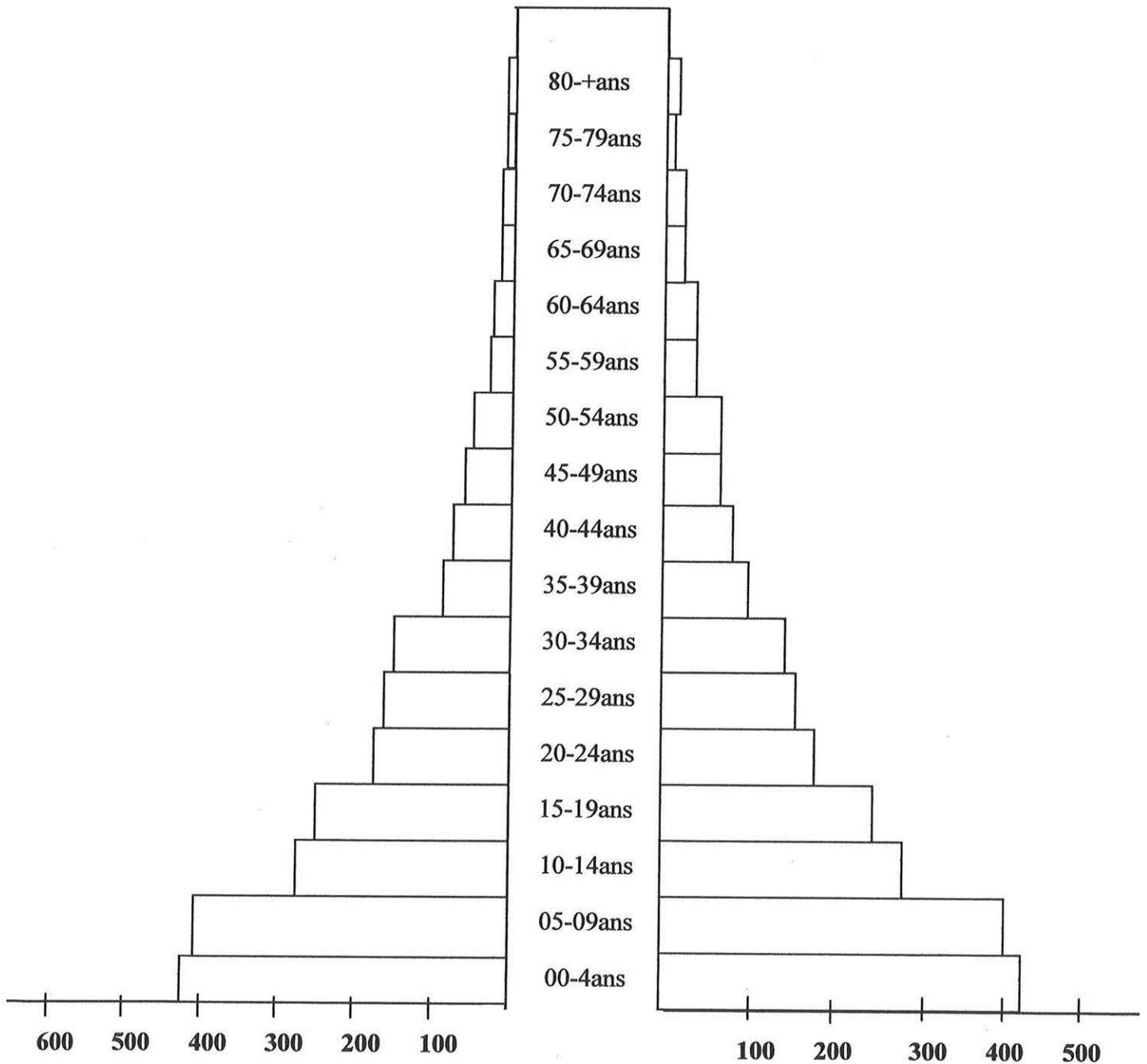
Pyramide des âges de la ville de Lobougoula

HOMMES

2 185

FEMMES

2 259



Les informations sur la population de la ville de Lobougoula, sur les ménages et sur les concessions sont indiquées dans le tableau ci-après:

Tableau n° 05: Population, ménages et concessions

N°	Année	Population			Ménages	Concessions	Personnes par ménage	Personnes par concession	Ménages par concession
		H	F	T					
1	1976	1 669	1 604	2 837	561	323	5,94	10,13	1,71
2	1987	2 002	2 103	4 105	679	462	6,04	8,88	1,47
3	1998	2 185	2 259	4 444	649	166	6,85	26,77	3,91

Source: Recensements 1976, 1987 et 1998.

En 1976, la population masculine était de 51% contre 49% pour les femmes ;

En 1987, la population masculine était de 48,77% contre 51,23% pour les femmes ;

En 1998, la population masculine était de 49,17% contre 50,83% pour les femmes.

Il ressort de ces données que les populations masculine et féminine sont sensiblement les mêmes.

Le nombre de concessions est passé de 323 en 1976 à 166 en 1998. Cette diminution serait, sans doute, liée à des erreurs de recensement car la ville s'est agrandie pendant cette période.

Le nombre de ménages par concession est passé de 1,71 en 1976 à 3,91 en 1998.

4.3. Mouvements migratoires

L'émigration se fait en grande partie en direction du village de Machôgo (mine d'or) et de la République de Côte d'Ivoire. Les immigrations proviennent surtout du cercle de Koutiala.

4.4. Evolution, Taux d'accroissement et projection de la population

Selon les résultats définitifs des trois (03) recensements généraux de la population et de l'habitat, la population de la ville de Lobougoula est de:

- 2 837 habitants en 1976 ;
- 4 105 habitants en 1987 ;
- 4 444 habitants- en 1998.

La population a beaucoup augmenté entre 1976 et 1998.

Le taux moyen d'accroissement observé est de 2,08% entre 1976 et 1987 et 0,72% entre 1987 et 1998.

Cette baisse de taux serait due à l'exode rural favorisé par la sécheresse.

D'après les résultats provisoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de l'année 2009, le taux moyen d'accroissement de la population de la commune de Lobougoula est de 2,7%.

La projection de la population de la ville de Lobougoula est faite à partir de ce taux de 2,7% estimée par la D.R.P.S.I.A.P. de Sikasso.

Les résultats de cette projection sont indiqués dans le tableau ci-après.

Tableau n° 06: Projection de la population

N°	ANNEE	POPULATION
1	1998	4 444
2	2011	6 283
3	2021	8 202
4	2031	10 706

Source: D.R.P.S.I.A.P.

Entre 2011 et 2031, 20 ans, la population de la ville passera de 6 283 à 10 706 habitants

La population supplémentaire à loger, pendant cette période sera de 4 423 personnes.

V. ECONOMIE

L'économie de la ville de Lobougoula se fonde sur les trois (03) secteurs d'activités qui sont :

- le secteur primaire ;
- le secteur secondaire ;
- le secteur tertiaire.

5.1. Secteur Primaire

Il est le plus important à travers l'agriculture, l'élevage et la foresterie.

5.1.1. Agriculture

- **Cultures céréalières:** elles sont pratiquées de façon extensive. Les principales céréales cultivées sont : le maïs, le mil, le sorgho, à côté desquels sont cultivés le riz de bas fonds, le niébé, l'arachide, le soja, la patate douce et l'igname.

Les données sur les campagnes agricoles des neufs (09) dernières années sont consignées dans les tableaux ci – après:

Tableau n° 07: Productions et Rendements

Cultures Années	Maïs			Mil			Sorgho			Riz		
	Sup (ha)	Rend. (Kg/ha)	Prod. (tonne)	Sup (ha)	Rend (Kg/ha)	Prod. (tonne)	Sup (ha)	Rend (Kg/ha)	Prod. (tonne)	Sup (ha)	Rend. (Kg/ha)	Prod. (tonne)
2002 – 2003	800	2 300	1 840	320	700	224	250	800	200	500	1 100	550
2003 – 2004	830	2 500	2 075	350	500	175	300	900	270	550	2 000	1 100
2004 – 2005	660	1 300	858	390	700	79 170	300	700	210	540	1 200	594
2005 – 2006	680	1 500	1 020	320	700	224	280	800	224	630	1 800	1 134
2006 – 2007	660	2 000	1 320	400	800	320	350	750	262,5	660	1 800	1 188
2007 – 2008	725	1 500	1 087	590	800	472	470	800	376	600	1 700	1 020
2008 – 2009	750	2 000	1 500	475	800	38	450	850	382,5	650	2 000	1 300
2009 – 2010	800	2 400	1 920	450	900	405	300	800	240	700	2 100	1 470
2010 – 2011	850	2 500	1 125	480	900	432	330	900	297	780	2 300	1 794

Source : Poste – Agriculture Lobougoula

Tableau n° 08: Observations sur les productions

ANNEES	OBSERVATIONS
2002 – 2003	Les productions ont été bonnes et les prix ont également été bons
2003 – 2004	Les productions ont été bonnes et les prix ont également été bons
2004 – 2005	La production a été bonne mais les prix sont restés bas
2005 – 2006	La production a été bonne mais les prix sont restés bas
2006 – 2007	La production a été bonne mais les prix sont restés bas

Tableau n° 08 (suite) : Observations sur les productions

ANNEES	OBSERVATIONS
2007 – 2008	Les producteurs se sont organisés pour faire face à la commercialisation
2008 – 2009	Les productions et superficies en maïs et riz sont augmentées à cause de la subvention. A cela il faut ajouter la bonne pluviométrie (1 139 mm en 69 jours).
2009 – 2010	Augmentation de la production du fait qu'il y'a la subvention des intrants.
2010 – 2011	Augmentation de la production à cause de la subvention des intrants. Le manque de la culture de coton (superficie augmentée).

Source: Poste Agriculture de Lobougoula

- **Cultures de rente :** en plus du coton, principale culture de rente, nous avons le piment et le pois sucré qui viennent s'ajouter ces dernières années. A ce titre nous avons des Coopératives de Producteurs de Coton (CPC) et une Coopérative de production du pois sucré qui sont créées.

Les données sur les cultures de rente des trois dernières années (03) sont consignées dans le tableau ci – après:

Tableau n° 09: Productions et Rendements des trois dernières années -Ville de Lobougoula

Cultures Années	Coton			Piment			Pois sucré		
	Sup (ha)	Rend. (tonne/ha)	Prod. (tonne)	Sup (ha)	Rend (tonne/ha)	Prod. (tonne)	Sup (ha)	Rend (tonne/ha)	Prod. (tonne)
2008 – 2009	592	1,074	635,8	45	1,00	45	40	3,00	120
2009 – 2010	692	0,938	649,1	75	0,850	63,75	65	3,5	227,5
2010 – 2011	590	0,957	564,63	85	0,950	80,75	90	3,5	315

Source: Poste - Agriculture de Lobougoula

Suite à la baisse du cours mondial du coton et à la restructuration de la CMDT, les producteurs ont abandonné la production du coton au profit du piment et du pois sucré durant ses trois (03) dernières années.

- **Cultures maraîchères :** elles sont beaucoup pratiquées par la population dans les bas fonds en saison sèche et pendant la période hivernale sur les plateaux. Les principales cultures sont : la tomate, la pomme de terre, la laitue, le gombo, l'oignon, l'échalote, les choux pomme et l'aubergine africaine.

Ces activités sont pratiquées par les jeunes et les associations des femmes sur des périmètres maraîchers aménagés.

Les informations sur les surfaces et les productions maraîchères de la ville sont indiquées dans le tableau ci – après:

Tableau n° 10: Surfaces cultivées, rendements et production des cultures maraîchères

N°	Désignation	2008-2009			2009-2010		
		S (ha)	R (tonne/ha)	P (tonne)	S (ha)	R (tonne/ha)	P (tonne)
1	Oignon	1	25,00	25	0,5	25	12,5
2	Echalote	2,5	15	37,500	3	15	45
3	Tomate	1,5	15	22,500	2	15	30
4	Pomme de terre	2	20	40	2	20	40
5	Laitue	2	10	20	2,5	10	25
6	Choux pomme	1,5	20	30	2	20	40
7	Gombo	20	1	20	25	10	250
8	Aubergine africaine	0,5	10	5	0,5	10	5

Source : Poste - Agriculture de Lobougoula

Les productions permettent aux jeunes et aux femmes de faire face aux dépenses quotidiennes et contribuent beaucoup aux ménages des femmes.

- **Arboriculture:** l'arboriculture à nos jours constitue un véritable potentiel pour le village. Elle est pratiquée par les hommes dans les bas fonds et sur les plateaux. Les principales plantes cultivées sont : le manguier, l'anacardier, le bananier. Le manguier et l'anacardier sont les plantes qui procurent aux familles des rentrées financières importantes.

Les informations sur les productions des trois (03) dernières campagnes sont indiquées dans le tableau ci – après:

Tableau n° 11: Productions des trois (03) dernières campagnes 2008, 2009 et 2010.

N°	Désignation	2008-2009			2009-2010			2010-2011		
		S (ha)	R (tonne/ha)	P (tonne)	S (ha)	R (tonne/ha)	P (tonne)	S (ha)	R (tonne/ha)	P (tonne)
1	Anacardier	250	10	2 500	300	0,01	3	350	0,01	3,5
2	Manguier	110	15	1 650	90	0,015	1,350	85	0,015	1,275
3	Bananier	20	30	600	15	30	450	12	0,3	3,6

Source : Poste - Agriculture de Lobougoula

Seule la production de l'anacardier augmente chaque année et les autres commencent à disparaître à cause de la divagation des animaux et le manque d'eau dans le bas fond (banane).

Les plaines aménageables sont importantes dans la ville de Lobougoula et environs. Elles constituent une potentialité pour les populations.

Le potentiel agricole est très énorme mais sous exploité à cause du manque de maîtrise de l'eau. Les informations sur le potentiel agricole sont indiquées dans le tableau ci – après:

Tableau n°12: Potentiel agricole

N°	Nature	Nombre	Superficie (ha)	Localité	Distance
1	Plaine de Pâh	1	2 000	Lobougoula	3km
2	Plaine aménageable	1	1 800	N'Golognana	5km
3	Plaine aménageable	1	2 400	N'Gorona	7km

Source : Poste - Agriculture de Lobougoula

5.1.2. Elevage

L'élevage occupe une place importante dans l'économie familiale. Elle est le moteur principal des attelages. Il existe deux (02) types d'élevage: l'élevage transhumant, pratiqué par les peuls et l'élevage sédentaire, pratiqué par les agriculteurs et les peuls sédentaires.

Les données relatives au cheptel des cinq (05) dernières années sont indiquées dans le tableau ci –après:

Tableau n° 13: Données relatives au cheptel -Ville de Lobougoula (2007 - 2011)

N°	Année	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Porcins	Volaille
1	2007	2 057	1 820	2 520	600	270	8 700
2	2008	1 920	2 300	3 400	500	340	9 600
3	2009	2 100	3 500	2 000	370	570	10 000
4	2010	2 900	3 500	2 500	400	600	11 000
5	2011	3 100	3 700	3 500	450	520	11 200

Source : UAPIA - Lobougoula

La ville de Lobougoula connaît des problèmes de piste de parcours pour ses animaux à cause du développement de la culture du coton et l'exploitation anarchique des terres.

Les données relatives à l'exploitation du cheptel sont indiquées dans les tableaux ci – après :

Tableau n° 14: Marché à bétails -Ville de Lobougoula -

N°	Année	Bovins		Ovins		Caprins		Asins		Volailles	
		Nbre	Prix Max Min	Nbre	Prix Max Min	Nbre	Prix Max Min	Nbre	Prix Max Min	Nbre	Prix Max Min
1	2009	2 400	250 000 100 000	5 600	25 000 12 500	3 800	35 000 15 000	30	55 000	3 600	1 100 750
2	2010	3 700	260 000 120 000	7 800	60 000 30 000	4 500	37 000 17 500	20	60 000 40 000	7 000	1 750 1 250
3	2011	1 500	300 000 150 000	6 200	35 000 17 500	4 700	40 000 20 000	10	45 000 30 000	6 000	2 100 1 500

NB : la demande des caprins est plus élevée que celle des ovins.

Source : UAPIA -Lobougoula

Tableau n° 15: Bétail à l'exportation de la ville de Lobougoula

N°	ANNEES	BOVINS	PAYS
1	2009	2 800	Côte d'Ivoire
2	2010	1 700	Côte d'Ivoire
3	2011	840	Côte d'Ivoire

Source : UAPIA - Lobougoula

Les exportations ont baissé en 2010 et en 2011 à cause des problèmes politiques de la Côte d'Ivoire.

Tableau n° 16: Abattages Contrôlés de la ville de Lobougoula

N°	ANNEES	Bovins		Ovins		Caprins	
		Nombre	Poids (kg)	Nombre	Poids (kg)	Nombre	Poids (kg)
1	2009	469	46 839	340	2 680	885	7 061
2	2010	418	39 710	259	2 072	873	8 984
3	2011	290	30 450	188	1 504	702	5 616

Source : Poste vétérinaire – Lobougoula

La création des aires d'abattage dans certains villages de la commune et la prolifération des abattages clandestins sont les principales raisons de la diminution du nombre officiel d'animaux abattus dans la ville.

5.1.3. Ressources forestières et fauniques

Les principales ressources forestières sont : karité, néré, zaban, tamarin, tabakoumba, bois d'énergie et le charbon.

Les activités de vente de bois et de charbon sont exercées par toutes les couches de la population.

L'exploitation des bois de construction est effectuée par les menuisiers de la place.

Les ressources fauniques existantes sont : le lièvre, la perdrix, le singe, la biche, les panthères, les pintades, le cynocéphale, les écureuils et les reptiles. L'éléphant est de passage dans la commune pendant les mois d'octobre et de novembre.

5.1.4. Pêche

Cette activité est pratiquée par des professionnels (Bozos) et certaines couches de la population. Elle génère des ressources et permet la sédentarisation des pêcheurs.

Les informations sur le potentiel piscicole sont indiquées dans le tableau ci – après:

Tableau n° 17: Potentiel piscicole

N°	Localités	Espèces (tonne)		Total (tonne)
		Silure	Carpe	
1	Pâh	4	1	5
2	Ton	1	-	1
3	Loulou	0, 5	-	0,5
4	Klékatire	0, 2	-	0,2
5	Loufi	0, 4	-	0,4
6	Kotoumana	4	-	4
7	Gobi	1	-	1
8	Dozanso	3	5	8
9	Ziasso	2	-	2
10	Badiè	3	1	4
11	Kotorola	2	-	2
12	Mougnina	3	-	3

Source : Poste - Agriculture de Lobougoula

5.1.5. Atouts et faiblesses du secteur primaire

• **Atouts** : ce sont :

- l'abondance de la pluviométrie ;
- l'existence de structures et d'encadrement agricole (CMDT – Poste Agriculture et PACR;
- l'existence de plaines aménageables;
- l'accès aux soins des services vétérinaires (Poste vétérinaire, UAPIA mandataire);

- l'accès aux soins de santé de la population (CSCOM et deux centres de soin privés).
- **Faiblesses** : ce sont :
 - la dépendance aux aléas climatiques;
 - la dégradation des sols ;
 - l'inexistence d'une véritable politique foncière dans le milieu rural;
 - la mauvaise organisation des paysans malgré l'existence de la CMDT et du PACR ;
 - le manque de points d'eau aménagés pour l'abreuvement du cheptel;
 - le manque de piste de parcours (bétails);
 - l'insuffisance d'espace pastoral;
 - la dégradation des ressources forestières et fauniques ;
 - le manque d'étang piscicole aménagé.

5.2. Secteur secondaire

5.2.1. Industrie

Le secteur industriel n'est pas développé. Il existe une (01) unité de transformation de noix d'acajou (Financement PACR) qui produit 50 tonnes par an.

Les producteurs sont organisés en Coopérative et les acheteurs s'organisent à nos jours. A ce titre une unité de transformation de noix d'acajou a été installée afin de rentabiliser davantage la production.

Sa production annuelle est de 50 tonnes. Les produits sont vendus sur les marchés de Sikasso et de Bamako.

5.2.2. Artisanat

Il constitue la principale activité du secteur secondaire. Certains artisans sont regroupés en association: les bouchers, les mécaniciens, les photographes, les couturiers, les bijoutiers, les teinturières et les potiers. Les informations sur l'effectif des artisans de la ville sont indiquées dans le tableau ci – après:

Tableau n° 18: Effectif des artisans -Ville de Lobougoula

N°	Artisans	Nombre
1	Tailleurs	29
2	Bijoutiers	03
3	Mécaniciens	13
4	Menuisiers	15
5	Maçons	13
6	Boulangers	05
7	Teinturières	10
8	Photographes	03

Source : Association des artisans de Lobougoula.

5.2.3. Atouts et faiblesses du secteur secondaire

- **Atouts** : ils se résument à l'existence des ressources humaines compétentes et qualifiées.

- **Faiblesses** : ce sont :
 - l'insuffisance d'équipements;
 - les difficultés d'écoulement des produits dues au mauvais état des routes;
 - le manque de maison d'artisans.

5.3. Secteur tertiaire

5.3.1. Commerce

. Le commerce est florissant grâce à la position centrale de la ville dans la commune et sa production céréalière. Il est surtout dominé par le commerce des produits alimentaires

- **Importations** : les produits importés sont :
 - les denrées alimentaires: sucre, thé, riz farine, huile, lait, café, macaroni, biscuits, bonbons ;
 - la quincaillerie : ciment, fer, tôles, pointes, essence, peinture etc. ;
 - les intrants agricoles : engrais, insecticides herbicides, fongicides, semences locales.
- **Exportations** : les produits exportés sont :
 - les céréales: maïs, mil, sorgho et riz ;
 - les tubercules: patate douce, igname, banane, taro etc. ;
 - les produits de cueillette: noix de karité, zaban, graine de néré, etc. ;
 - les cultures industrielles: noix d'acajou, arachide etc.;
 - les produits artisanaux : beurre de karité.

Le marché de Lobougoula constitue le principal pôle commercial de l'ex arrondissement de Lobougoula. Le vendredi est le jour de foire de Lobougoula, en dehors de ce jour, le marché reste relativement animé durant toute la semaine.

Les informations sur le marché de Lobougoula sont indiquées dans le tableau ci – après :

Tableau n° 19: Marché -Ville de Lobougoula

N°	Années	Boutiques	Hangars	Etalagistes
1	2009	15	350	15
2	2010	25	420	40
3	2011	40	470	150

Source : Mairie de Lobougoula.

Toutes ces infrastructures appartiennent aux particuliers.

5.3.2. Transport

Il occupe une place importante dans l'économie de la ville grâce au développement de son commerce.

Les informations sur le parc automobile sont indiquées dans le tableau ci – après:

Tableau n° 20: Parc automobile -Ville de Lobougoula

N°	Désignation	2008	2009	2010	2011
1	Mini cars de 22 places	2	2	2	2
2	Camions	10	12	17	20
3	Moto taxi	-	-	-	1
4	Minicars 27 places	3	3	5	9
5	Taxi brousse	7	7	10	10
6	Camionnettes de transport (bâchée)	7	5	3	2

Source : Syndicat des Transporteurs de Lobougoula.

Ces moyens de transport sont en mauvais état et appartiennent à des particuliers de Lobougoula. Mais les gros porteurs viennent de Sikasso (camions remorques).

Le transport s'effectue sur les axes inter – urbains et internationaux.

Les informations sur les axes de transport sont indiquées dans le tableau ci – après:

Tableau n° 21: Axes de transport et Véhicules -Ville de Lobougoula

N°	Localité de départ	Localité d'arrivée	Jours	Nombre et type de véhicule		
				Camions	Mini bus	Camionnettes
1	Côte d'Ivoire	Lobougoula	Hebdomadaire	1	2	-
2	Sikasso		Tous les jours	20	9	12
3	Nièna		Hebdomadaire	-	2	-
4	Fourou		Hebdomadaire	-	5	-
5	Kadiolo		Hebdomadaire	1	2	-
6	Fanterela		Hebdomadaire	1	-	-
7	Zoufiébougou		Hebdomadaire	1	-	-
8	Tinkouna		Hebdomadaire	-	1	-

Source : Syndicat des Transporteurs de Lobougoula.

La difficulté liée à l'activité est l'infrastructure routière en mauvais état.

5.3.3. Administration

Les services administratifs de Lobougoula sont : le Bureau du Sous Préfet, la Mairie, le Poste Forestier, l'Unité d'Appui aux Productions et Industries Animales (UAPIA), le Secteur de l'Agriculture, le Poste Vétérinaire, la CMDT, le Poste de Sécurité de la Gendarmerie.

Il existe quelques institutions financières. Elles sont répertoriées dans le tableau ci – après.

Tableau n° 22: Institutions financières

N°	Nom	Domaine d'intervention
1	ORANGE Money	Transfert d'argent
2	Kafo Jiginew	Epargne, crédit et transfert d'argent

Source : BEU-ST

5.3.5. Projets et Organisations non gouvernementales (ONG)

La liste des projets ONG et leurs domaines d'intervention sont indiqués dans le tableau ci après:

Tableau n° 23: Projets et ONG et leurs domaines d'intervention

N°	Nom	Domaine d'intervention
1	Projet d'Appui aux Communautés Rurales (PACR)	- Education, santé, agriculture, élevage, économie locale et développement solidaire
2	Groupe Recherche Action Développement Communautaire (GRADECOM)	- Education, hydraulique, crédit d'épargne

Source : BEU-ST

5.3.7. Tourisme

Excepté la maison souterraine de Sayou BERTHE, il n'existe pas d'autres infrastructures touristiques à Lobougoula.

5.3.8. Atouts et faiblesses du secteur tertiaire

- **Atouts** : les atouts du secteur tertiaire sont :
 - l'existence des ressources humaines compétentes ;
 - l'existence d'une association des commerçants.
- **Faiblesses** : ce sont :
 - le manque de locaux pour certains services ;
 - l'insuffisance et la vétusté des véhicules de transport ;
 - les difficultés d'écoulement des produits à cause de l'état des routes.

VI. VOIRIE, RESEAUX DIVERS ET ENVIRONNEMENT

6.1. Voirie

La voirie est constituée d'une voie primaire, de voies secondaires et de voies tertiaires.

6.1.1. Voie primaire (VP)

Elle est constituée par la Route Locale n°395 (RL 395) qui relie la RN7 à la Commune de Fourou en traversant la ville de Lobougoula sur une longueur de 2,200 km et une emprise variable de 15 à 21m. Elle est aménagée en latérite, son état est mauvais. Elle est impraticable après les grandes pluies.

Seule voie classée de la commune, elle est la principale voie d'accès de la ville.

6.1.2. Voies secondaires (VS)

Elles sont constituées par les différentes pistes et leurs pénétrantes dans la ville et de quelques rues qui de par leur position et leur fréquentation jouent un rôle important au niveau du réseau.

Au nombre de 10 et généralement fréquentées par les camions de la CMDT et les charrettes des forains, ces voies ne sont pas aménagées et sont en mauvais état. Elles mesurent 11,4 km. Ce sont :

- **la Voie Secondaire n° 1 (VS1):** elle débute au Nord de la ville et aboutit à l'antenne ORANGE au Sud de la ville. Elle a une longueur de 1,200km et une emprise variable de 13m à 15m.
- **la Voie Secondaire n° 2 (VS2):** elle débute à l'Est du cimetière sur la route de Baniabougou et prend fin au centre commercial. Elle a une longueur de 1,750km et une emprise variable de 13m à 15m.
- **la Voie Secondaire n° 3 (VS3):** elle débute à la VS2 pour aboutir à la VP1 sur une longueur de 0,9km et une emprise variable de 14m à 16m.
- **la Voie Secondaire n° 4 (VS4):** c'est une voie pénétrante venant de Sopiasso qui aboutit à la VS2 et est située pratiquement en dehors de la ville sur une longueur de 0,900km et une emprise de 3m.
- **la Voie Secondaire n° 5 (VS5):** elle débute à l'entrée Est de la ville au niveau du second cycle pour prendre fin à la VP1. Elle s'étend sur une longueur de 1,00km et a une emprise variable de 14m à 16m.
- **la Voie Secondaire n° 6 (VS6):** elle débute au Sud – Est en provenance de N'Gorona et passe devant l'église protestante pour prendre fin à la VP1 avec une longueur de 1,100km et une emprise variable de 15 m à 18 m.
- **la Voie Secondaire n° 7 (VS7):** elle va du Sud, de l'antenne de MALITEL à la VS1 sur une longueur de 1,800km et une emprise variable de 12m à 16m.
- **la Voie Secondaire n° 8 (VS8):** elle va de l'Ouest, du parc de vaccination à la VS10 et s'étend sur une longueur de 0,500km et une emprise variable de 15m à 16m.

- **la Voie secondaire n° 9 (VS9):** c'est une voie en provenance de Karbasso qui débute à l'entrée Ouest du quartier Sénoufo pour aboutir à la VP1, elle a une longueur de 0,75km et une emprise variable de 18m à 20m.

- **la Voie Secondaire n° 10 (VS10):** elle débute au marigot situé à l'Ouest de la ville pour aboutir à la VP1 en passant au Sud de l'abattoir et l'ancien cimetière et au Nord de la Mairie. Elle a une longueur de 1,050 km et une emprise variable de 10m à 22m.

6.1.3. Voies tertiaires

Toutes les autres voies constituent des voies tertiaires non aménagées.

6.1.4. Ouvrages d'art en bois et en béton armé

Ils sont au nombre de six (06) dont deux (02) en béton et quatre (04) en bois et situés sur le collecteur naturel longeant la VP1.

VOIRIE

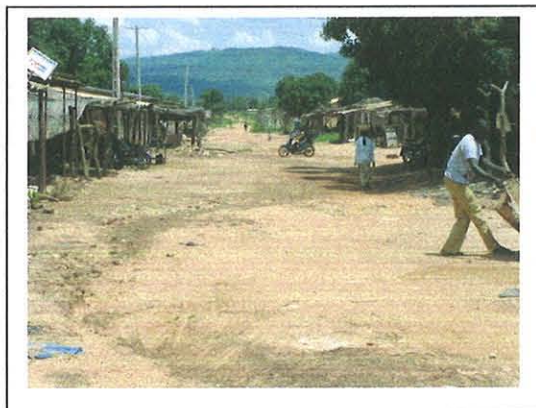


N°09



N°10

Voie primaire en latérite (RL 395)



N°11



N°12

Voie secondaire en latérite à Lafiabougou

Voie tertiaire en latérite à Lafiabougou



N°13

**Ouvrage en bois sur le collecteur naturel
à côté du CSCOM à N’Gniwarila**



N°14

**Ouvrage en béton armé sur le
collecteur naturel à Niogognirila**

6.2. Réseaux divers

6.2.1. Alimentation en eau potable

Il existe un réseau d'adduction d'eau sommaire (AES) à Lobougoula. Le château d'eau a une capacité de 25m³. La source d'énergie du réseau est constituée par 36 panneaux solaires de 80 Watt chacun. Le débit du forage est de 40m³/heure. Le réseau date du 21 septembre 2006 et compte 08 bornes fontaines réparties à travers la ville. Il existe un branchement communautaire (mosquée) et un branchement particulier.

Les sites des bornes fontaines sont localisés comme suit:

- B1 : à côté de la concession de Bourama DEMBELE (quartier Niogognirila);
- B2 : à côté de l'ancienne église protestante ;
- B3 : à côté des bureaux de la CMDT ;
- B4 : dans le quartier Portiola ;
- B5 : à côté de la concession de Issa Nama COULIBALY (quartier Portiola);
- B6 : à côté de la concession de feu Drissa « le Dogon »;
- B7 : à côté du château d'eau (marché);
- B8 : à côté du CSCOM.

Ils sont tous en bon état.

Il y a un total de quatre (04) forages à motricité humaine à travers la ville de Lobougoula dont trois (03) fonctionnels et un (01) non fonctionnel.

Ces forages connaissent des pannes périodiques surtout au moment de la canicule. Ils sont localisés comme suit :

- F1 : dans la cour du CSCOM (bon état) ;
- F2 : dans la cour du Groupe scolaire Kafougouna KONE (bon état) ;
- F3 : au bord de la piste rurale principale (route de Farakala) ;
- F4 : à côté de la mairie (mauvais état).

A l'exception des anciens quartiers (Portiola, N'Gniwarila, Niogognirila) toutes les concessions possèdent des puits améliorés.

Il y a neuf (09) puits traditionnels dans les vieux quartiers dont deux (02) non fonctionnels.

A Lobougoula, l'eau des cours d'eau temporaires n'est pas consommée comme eau de boisson.










L'Est et le Sud -Est de la ville connaissent des pénuries d'eau potable en Avril, Mai et juin.

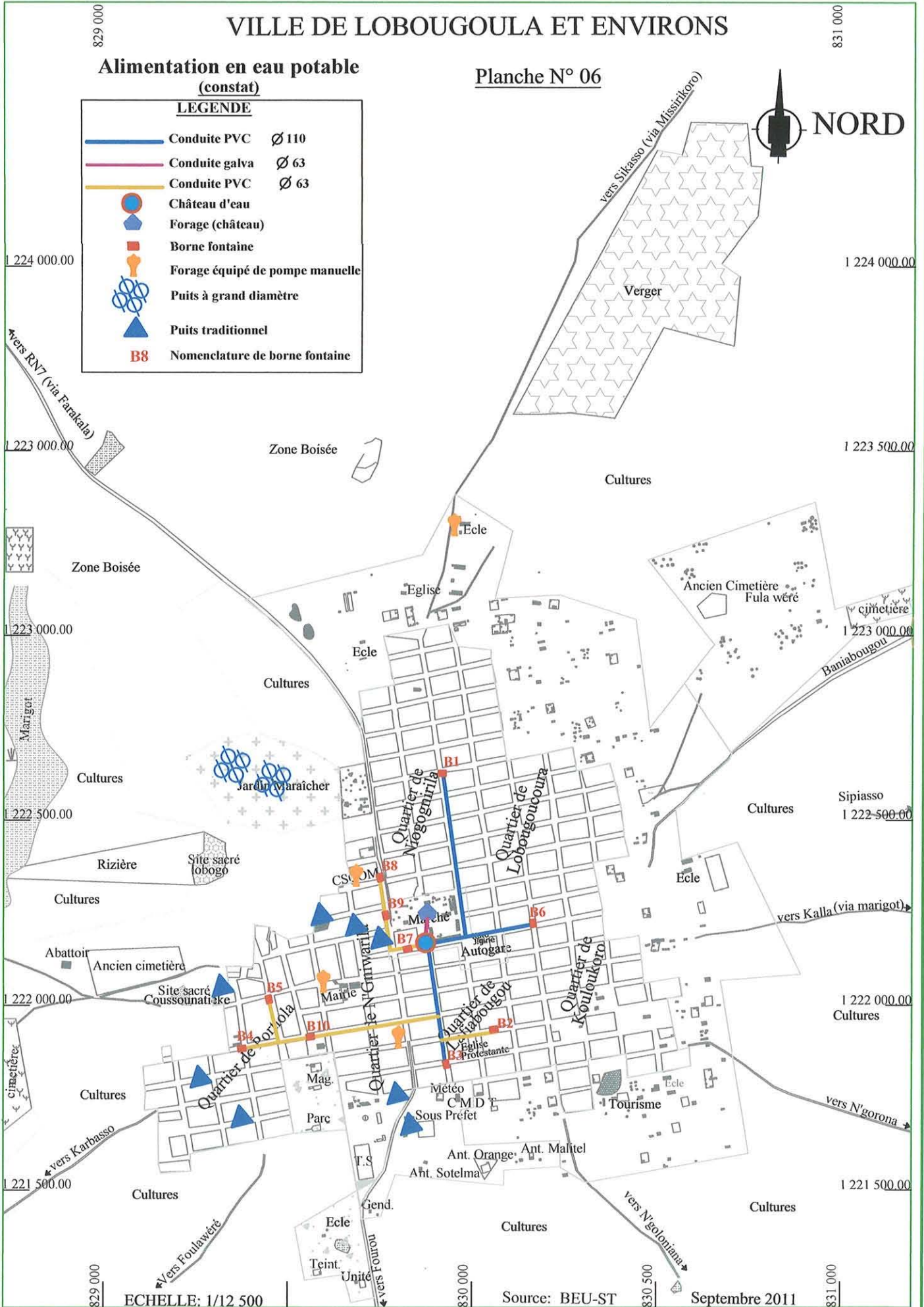
Il existe huit (08) puits à grand diamètre à Lobougoula. Ils sont tous situés dans les périmètres maraîchers non loin de la voie primaire.

VILLE DE LOBOUGOULA ET ENVIRONS

Planche N° 06

Alimentation en eau potable (constat)

LEGENDE	
	Conduite PVC Ø 110
	Conduite galva Ø 63
	Conduite PVC Ø 63
	Château d'eau
	Forage (château)
	Borne fontaine
	Forage équipé de pompe manuelle
	Puits à grand diamètre
	Puits traditionnel
B8	Nomenclature de borne fontaine



ECHELLE: 1/12 500

Source: BEU-ST

Septembre 2011

ALIMENTATION EN EAU POTABLE



N°15

Puits traditionnel à Kouloukoro



N°16

Puits à grand diamètre à Niogognirila



N°17

Forage équipé de pompe manuelle
à N'Gniwarila



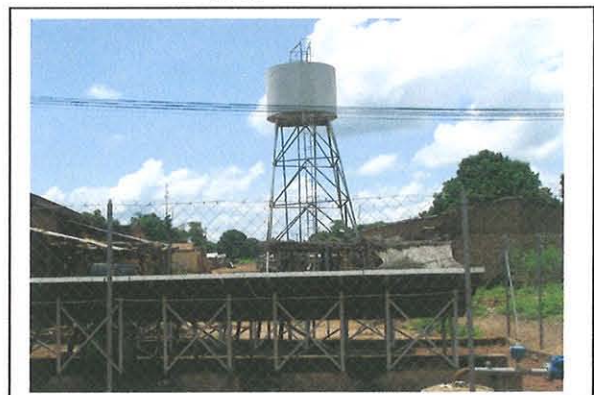
N°18

Forage équipé de panneaux solaires
à Niogognirila



N°19

Borne fontaine à N'Gniwarila



N°20

Château d'eau à Niogognirila

6.2.2. Electricité

La ville de Lobougoula était alimentée en électricité depuis mars 2006 par la plate forme multifonctionnelle des femmes. L'installation de 47 lampadaires a été effectuée par l'AMADER.

Le moteur de 12 chevaux qui fournissait l'électricité produisait 7,5Kva et le nombre d'abonnés était de 147. A partir de 2008, un opérateur privé a pris la relève et a mené les actions suivantes :

- installation d'une centrale thermique dotée d'un groupe électrogène de 60Kva ;
- extension du réseau.

Dès lors on assista à une baisse du nombre des abonnés et l'arrêt de la production à cause :

- du coût élevé de l'abonnement ;
- des branchements illicites ;
- de la faiblesse du marketing ;
- de l'arrêt des productions locales à partir des moulins.

Les autres modes de production sont :

- les panneaux solaires individuels ;
- les groupes électrogènes individuels.

La reprise du service était prévue pour le 15 septembre 2011.

6.2.3. Télécommunications et Poste

• Télécommunications

❖ Téléphone

▪ Réseau SOTELMA : en 2000 la ville a été dotée d'un central téléphonique d'une capacité de cent abonnés extensible à 400. Le réseau filaire installé a une capacité de quatre cent (400) abonnés mais le nombre d'abonnés est de sept (07).

Le central qui fonctionne par faisceaux hertzien est de type analogique. Les signaux sont transmis au relais téléphonique du village de Karbasso à 5km de Lobougoula.

Le réseau téléphonique couvre toute la ville, mais l'Internet n'existe pas.

- MALITEL- GSM : il a un rayon de couverture de 7 à 10km.
- ORANGE-MALI : il a un rayon de couverture de 5 km.

Les deux (02) installations fonctionnent avec l'énergie solaire

❖ Télévision et radios:

- Antenne TV/ FM – ORTM : il n'existe pas une Antenne TV/FM- ORTM à Lobougoula. Les signaux sont captés à partir de l'antenne TV/FM de Sikasso. Ces signaux sont très faibles.

▪ **Radios libres** : il n'y a pas de radio libre à Lobougoula. Certaines radios libres des localités voisines notamment Folona, Yélen (Kadiolo) et la station régionale FM de l'ORTM/ Sikasso sont captées à Lobougoula.

❖ **Réseau Administratif de Communication (RAC)** : il en existe deux (02) qui sont celui des bureaux du Sous Préfet et celui du CSCOM.

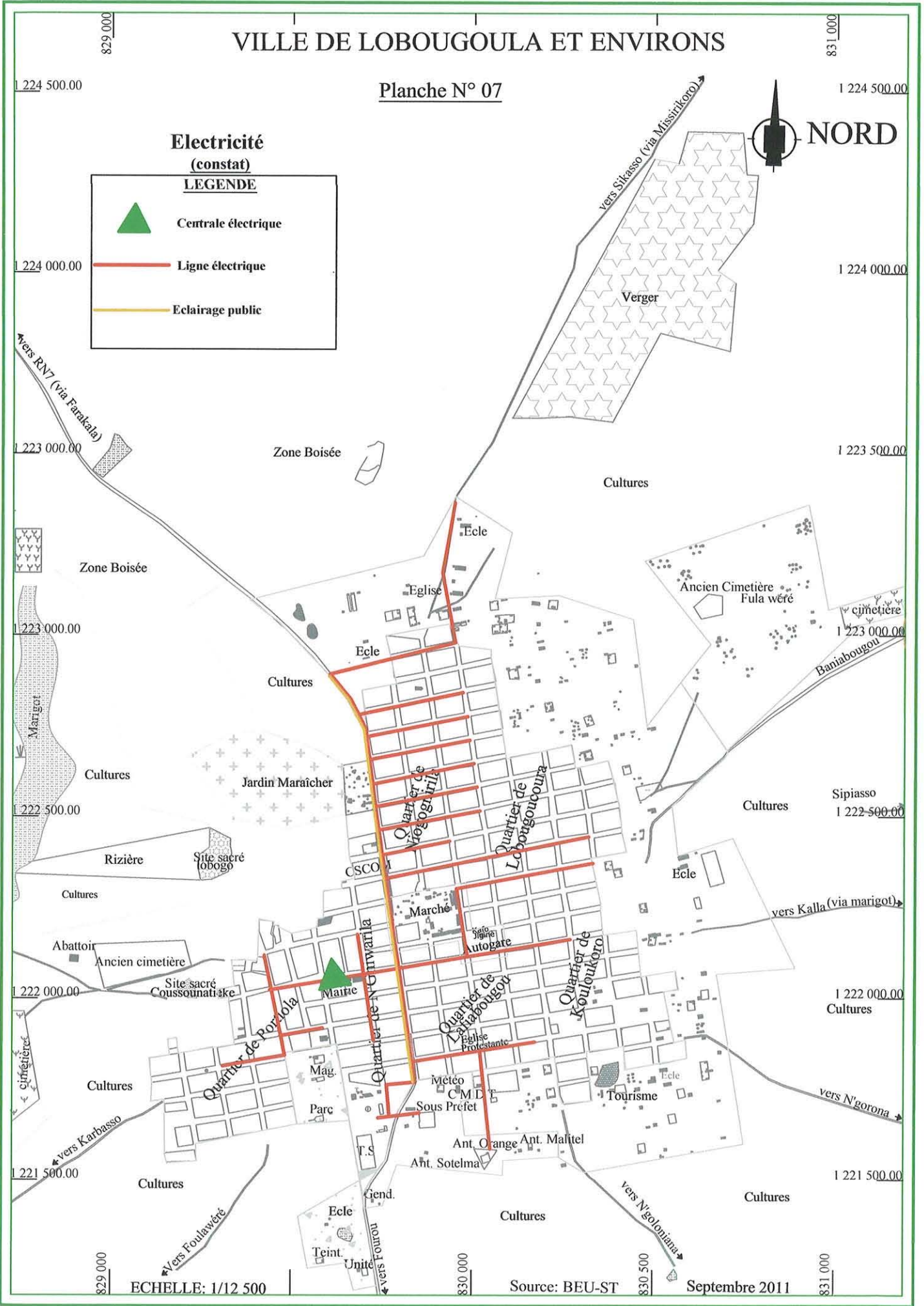
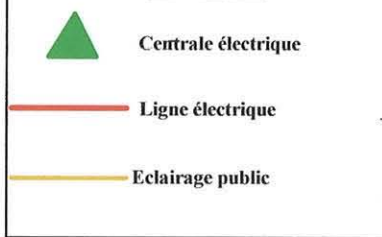
• **Poste** : cette structure n'existe pas à Lobougoula.

VILLE DE LOBOUGOULA ET ENVIRONS

Planche N° 07

Electricité (constat)

LEGENDE



ECHELLE: 1/12 500

Source: BEU-ST

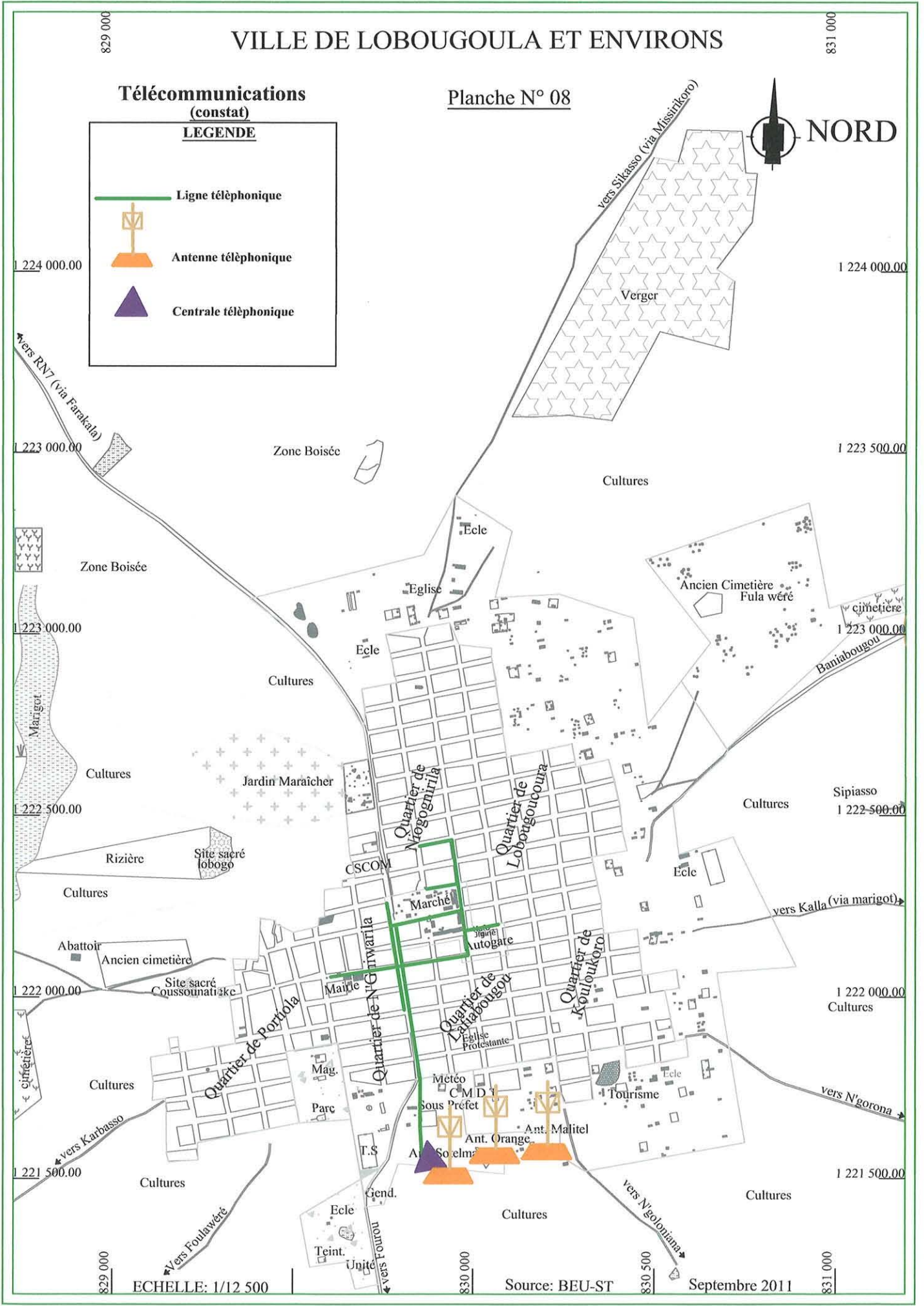
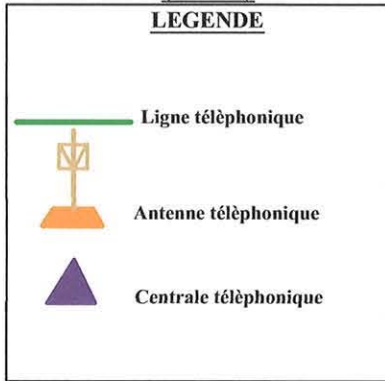
Septembre 2011

VILLE DE LOBOUGOULA ET ENVIRONS

Planche N° 08

Télécommunications (constat)

LEGENDE

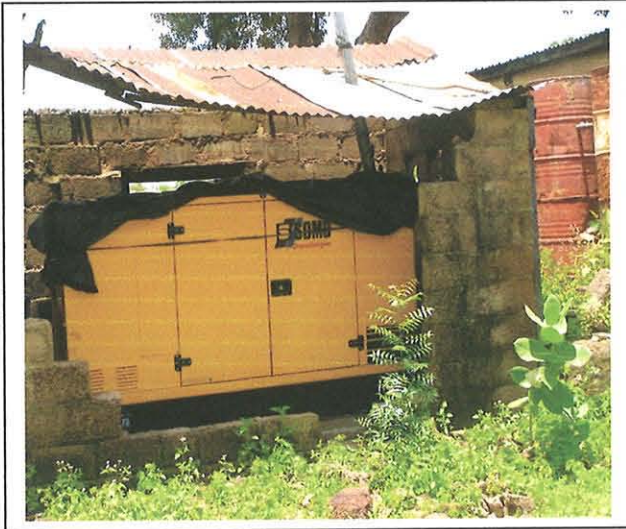


ECHELLE: 1/12 500

Source: BEU-ST

Septembre 2011

ELECTRICITE ET TELECOMMUNICATIONS



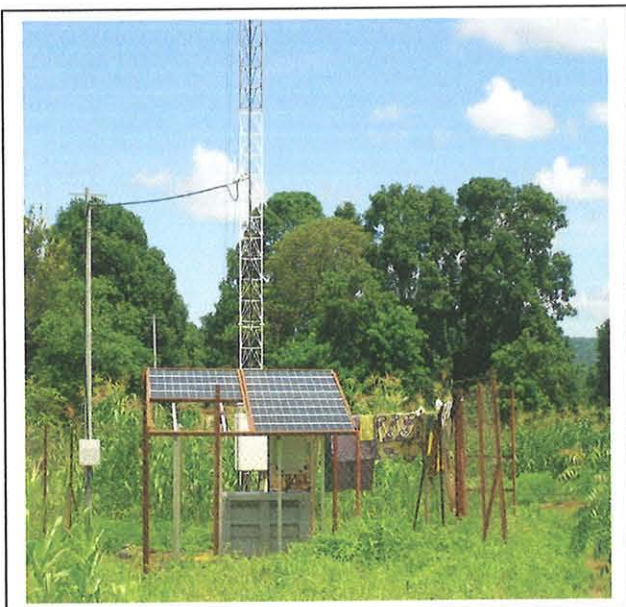
N°21

Centrale électrique à N'Gniwarila



N°22

Ligne électrique le long de la RL395



N°23

Central téléphonique à Lafiabougou



N°24

Antenne téléphonique à Lafiabougou

6.3. Environnement

6.3.1. Assainissement

• **Drainage des eaux pluviales** : toutes les eaux pluviales de la ville sont collectées par deux (02) bassins versants : l'un situé à l'Est et l'autre à l'Ouest.

❖ **Bassin versant Est** : il draine les eaux vers le marigot Pâh qui les conduit jusqu'à la plaine de N'Gorona à 8 km de Lobougoula ;

❖ **Bassin versant Ouest** : il draine les eaux vers la plaine inondable de « Sodalalè » qui s'étend jusqu'à N'Tiéssoni à 5 km de Lobougoula.

La ligne de crête se situe au Nord à partir de l'Eglise protestante (au Sud de l'antenne de MALITEL).

Il n'existe qu'un seul collecteur naturel qui prend sa source au Sud de la ville au niveau des bureaux du Sous Préfet et se termine au niveau du CSCOM. Il longe le côté Est de la VP1 sur une longueur de 705m et a une emprise variable de 1 à 2m.

Le reste des eaux pluviales de la ville est librement drainé suivant la topographie du terrain vers le bassin versant respectif. Les rues constituent les drains naturels par manque d'ouvrages d'assainissement (collecteurs, caniveaux).

• **Gestion des déchets liquides**

❖ **Evacuation des eaux usées**: la ville ne dispose d'aucun système de drainage et d'évacuation des eaux usées domestiques. Il n'y a pratiquement pas de puisards au niveau des familles et les eaux usées sont déversées dans les rues.

❖ **Evacuation des excréta**: la plupart des concessions sont dotées de latrines traditionnelles. Les vidanges se font manuellement et les excréta sont déversées dans les fosses creusées dans la rue.

Il existe également des latrines modernes publiques que sont :

- 2 blocs de 2 latrines réalisés par la Mairie au marché ;
- 4 blocs de 3 latrines à l'Ecole Fondamentale Général Kafougouna KONE;
- 3 blocs de 3 latrines à l'Ecole Fondamentale de Lobougoula A;
- 1 bloc de 3 latrines à l'Ecole Fondamentale Second Cycle C.

• **Gestion des déchets solides**

Les déchets solides sont constitués par :

- les ordures ménagères,
- les ordures du marché,
- les ordures des établissements scolaires.

Il n'existe pas de dépôt de transit officiel pour l'évacuation de ces ordures. Ils sont anarchiquement déposés à travers la ville.

Il n'existe pas de décharge finale. Les déchets, après les dépôts de transit anarchiques, sont acheminés dans les champs.

- **Gestion des déchets spéciaux** : les déchets biomédicaux sont éliminés par un incinérateur au niveau du Centre de Santé Communautaire (CSCOM).

Les pesticides sont gérés directement au niveau des champs et ne sont pas stockés à l'intérieur de la ville.

- **Conclusion** : en matière d'assainissement, la ville de Lobougoula ne dispose pas de système d'évacuation des eaux usées, d'excréta et des déchets solides.

Il n'existe aucune association qui s'occupe du ramassage des ordures.

6.3.2. Situation de l'écosystème

Les ressources forestières et fauniques sont préservées avec la présence de certaines espèces animales (lions, biches, porc épics, singes éléphants) ainsi que certaines espèces végétales protégées par la loi (karité, néré). Il existe une association des chasseurs pour la défense de l'écosystème. A part l'érosion hydrique qui affecte le sol, le facteur anthropique n'a pratiquement pas d'effet sur l'état actuel de l'écosystème (non exploitation anarchique des ressources forestières, inexistence de feu de brousse et de braconnage).

Malgré cette préservation par les chasseurs, le surpâturage est à signaler pendant la période de transhumance. Il constitue un facteur de destruction de l'espace herbacé à cause de la mutilation des arbres et le piétinement du sol qui favorise l'érosion.

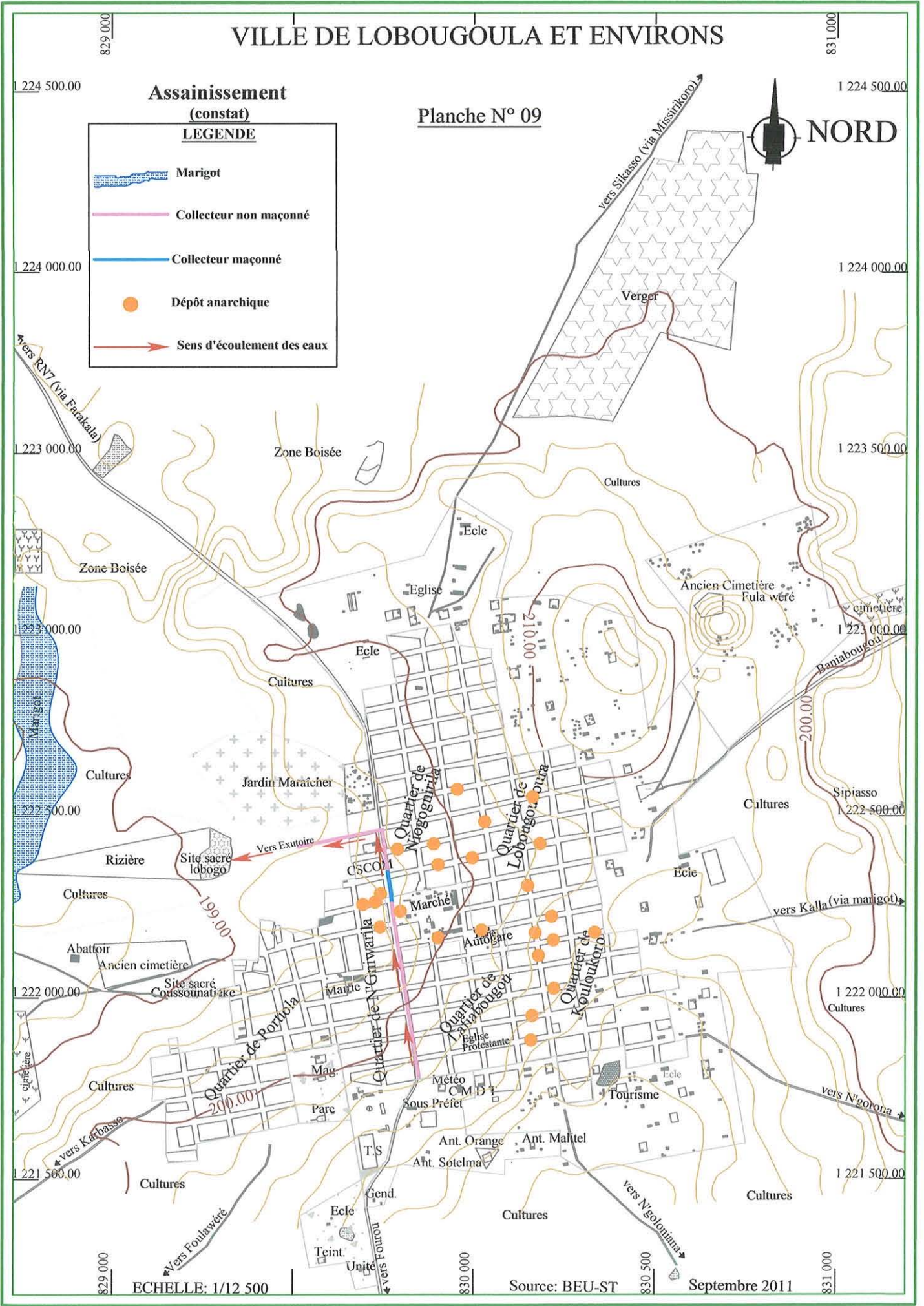
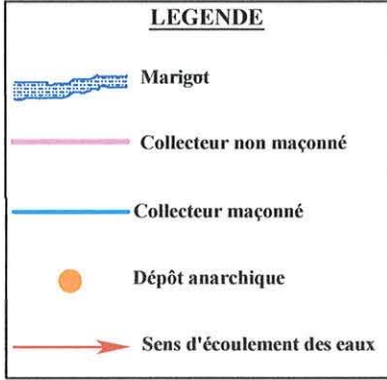
VILLE DE LOBOUGOULA ET ENVIRONS

Planche N° 09

Assainissement

(constat)

LEGENDE



ECHELLE: 1/12 500

Source: BEU-ST

Septembre 2011

ASSAINISSEMENT



N°25

Marigot à Portiola



N°26

Collecteur non maçonné le long de la RL395



N°27

Collecteur maçonné le long de la RL395



N°28

Dépôt d'ordures à Lafiabougou (gare routière)

VII. EQUIPEMENTS EXISTANTS

La ville de Lobougoula possède un certain nombre d'équipements collectifs pouvant être repartis en huit (08) grandes catégories qui sont:

- les équipements administratifs;
- les équipements scolaires;
- les équipements socio – sanitaires;
- les équipements commerciaux;
- les équipements sportifs et culturels;
- les équipements touristiques et de loisirs;
- les équipements culturels;
- les équipements de sécurité.

7.1. Equipements administratifs

Les informations sur les équipements administratifs sont indiquées dans le tableau ci – après :

Tableau n° 24: Equipements administratifs

N°	Désignation	Localisation	Surface (m2)	Année de Construction	Matériaux de construction	Etat physique	Observations
1	Bureau du Sous Préfet	Lafiabougou	5 000	1963	Semi -dur	Bon	Rénové en 2007
2	Bureau de la Mairie	N'Gniwarila	5 000	2001	Dur	Bon	-
3	Poste des Eaux et Forêts	Lafiabougou	2 500	1986	Dur	Bon	-
4	Poste Vétérinaire	Lafiabougou	500	1986	Dur	Bon	-
5	Secteur CMDT	Lafiabougou	-	1980	Dur	Bon	Non clôturé
6	Secteur Agriculture	Portiola	100	1954	Dur	Mauvais	-
7	Unité d'Appui aux Productions et Industries Animales	Niogognirila	500	2002	Semi-dur	Bon	En location
8	Projet d'Appui aux Communes Rurales	Lobougou-coura	100	2006	Dur	Bon	En location

Source : BEU-ST

7.2. Equipements scolaires

Ils comprennent les équipements d'enseignement fondamental et les Medersas.

7.2.1. Ecole d'Enseignement Fondamental

Les informations sur ces écoles sont indiquées dans le tableau ci – après.

Tableau n° 25: Ecoles publiques (année 2010-2011)

N°	Nom de l'Etablissement	Année de Construction	Surface (ha)	Localisation	Nombre de classes	Effectifs			Effectifs moyens/ classe	Observations
						Garçons	Filles	Total		
I Ecoles Fondamentales du 1^{er} cycle										
1.1	Lobougoula "A"	1959	-	N'Gniwarila	6	240	293	533	88	Non borné et non clôturé
1.2	Lobougoula "B" (Groupe Scolaire Général Kafougouna KONE)	2002	4,375	Lobougou-coura	6	267	237	504	84	Borné mais non clôturé
1.3	Institut d'Education Populaire (alphabétisation des enfants de 8 à 15 ans)	2010	-	Portiola	1	-	-	-	-	Non clôturé et non fonctionnel
II Ecoles Fondamentales du second cycle										
2.1	Lobougoula 2ème cycle I	1990	4	Koulou-koro	5	151	136	287	57	Borné mais non clôturé
2.2	Lobougoula 2ème cycle II	2004	-	N'Gniwarila	3	201	207	408	136	Même cour que Lobougoula «A»
2.3	Lobougoula 2ème cycle III	2007	-	Lobougou-coura	3	111	107	218	72	Même cour que Lobougoula «B»

Source : Coordinateur des Ecoles de Lobougoula

Toutes les écoles fondamentales sont en dur et en bon état.

Il ressort de ce tableau que l'effectif moyen normal par classe de 60 élèves est largement dépassé

7.2.2. Medersas

Les informations sur les medersas sont indiquées dans le tableau ci – après.

Tableau n° 26: Medersas (année 2010-2011)

N°	Nom de l'Etablissement	Année de Construction	Surface (ha)	Localisation	Nombre de classes	Effectifs			Effectifs moyens/ classe	Observations
						Garçons	Filles	Total		
1	Medersa franco-arabe, « Dar-Al-Ouloum ».	1979	1	Niogo-gnirila	3	87	45	132	44	Bornée mais non clôturée
2	Medersa «Tarbiatoul Banin Wal banat»	1999	0,4	Kouloukoro	6	64	48	112	18,6	Non gérée par le CAP

Source : Coordinateur des Ecoles de Lobougoula.

La première medersa est en banco et la deuxième est en dur. Elles sont toutes en bon état.

VILLE DE LOBOUGOULA ET ENVIRONS

Equipements Administratifs et Scolaires (constat)

Planche N° 10

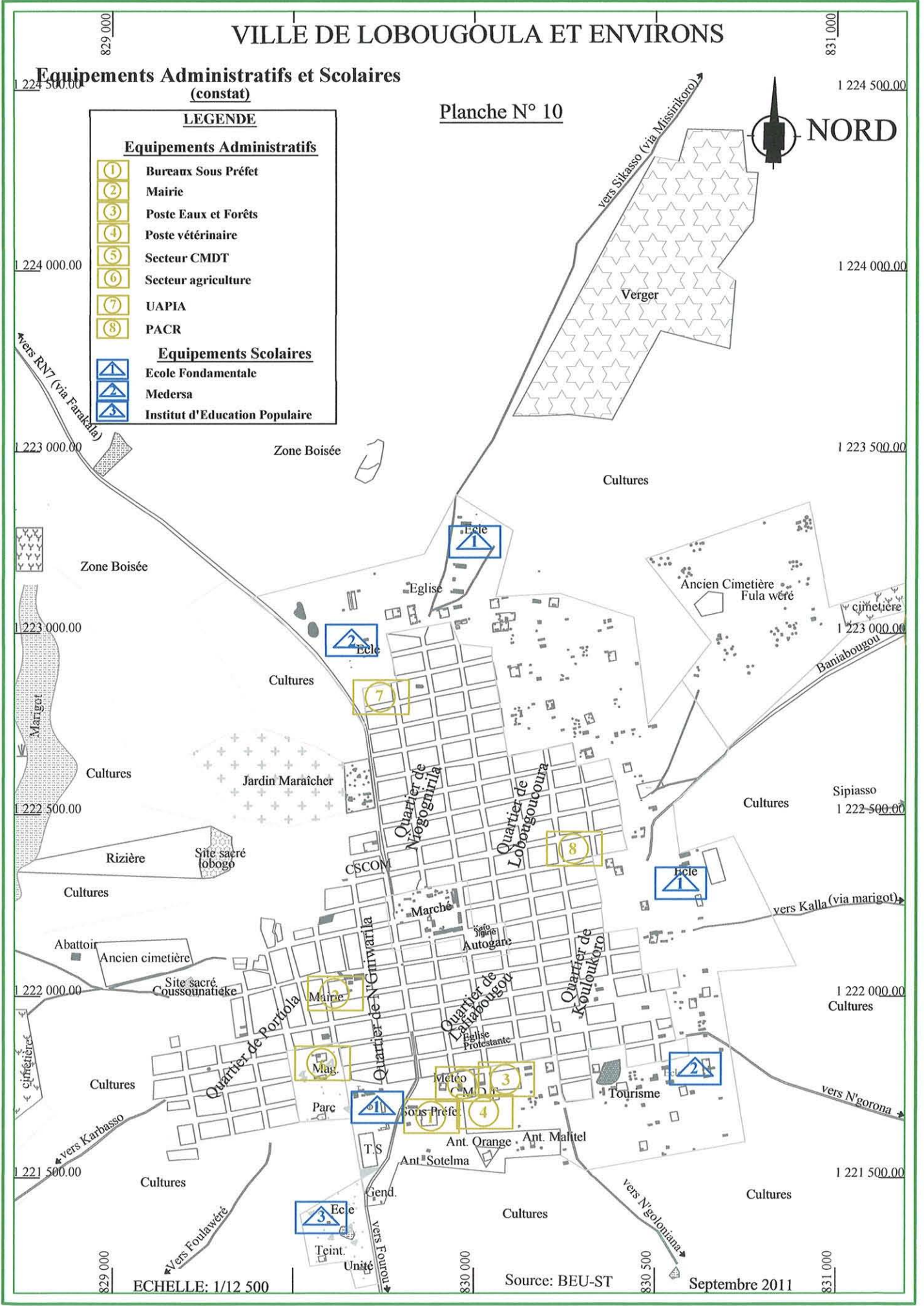
LEGENDE

Equipements Administratifs

- ① Bureaux Sous Préfet
- ② Mairie
- ③ Poste Eaux et Forêts
- ④ Poste vétérinaire
- ⑤ Secteur CMDT
- ⑥ Secteur agriculture
- ⑦ UAPIA
- ⑧ PACR

Equipements Scolaires

- ▲ Ecole Fondamentale
- ▲ Medersa
- ▲ Institut d'Education Populaire



ECHELLE: 1/12 500

Source: BEU-ST

Septembre 2011

7.3. Equipements socio – sanitaires

Les équipements socio – sanitaires de la ville sont les équipements publics ou privés.

Les équipements publics sont: le C.S.COM et le parc de vaccination.

Les équipements privés sont : les cabinets de soins, les pharmacies humaines et les pharmacies vétérinaires.

Les informations sur les équipements socio - sanitaires sont indiquées dans le tableau ci – après.

Tableau n° 27: Equipements socio – sanitaires

N°	Désignation	Localisation	Surface (m ²)	Année de Construction	Matériaux de construction	Etat physique	Observations
I.	Public						
1.1	C.S.COM	N’Gniwarila	2 500	1996	Dur	Bon	Dispensaire transformé en CSCOM et réhabilité en 2011
II.	Privés						
2.1	Cabinet de soins « Patièmè »	Lafiabougou	200	2009	Dur	Bon	-
2.2	Cabinet médical «SEGA»	Kouloukoro	300	2011	Dur	Bon	-
III.	Pharmacies humaines						
3.1.	Pharmacie du CSCOM	N’Gniwarila	20	1996	Dur	Bon	Dans la cour du CSCOM
3.2	Dépôt «Kénépharm»	Lafiabougou	50	1996	Dur	Bon	Location
3.3	Dépôt de vente	N’Gniwarila	20	1984	Banco	Passable	Location
IV.	Pharmacies vétérinaires						
4.1.	« Le Lapin »	Niogognirila	20	2008	Semi-dur	Bon	-
4.2.	Pharmavet KONE	Niogognirila	20	1991	Semi-dur	Bon	Location
V.	Parc de vaccination						
5.1.	Parc de vaccination	Portiola	50	Avant 1960	Pierre	Bon	-

Source : BEU-ST

7.4. Equipements commerciaux et de transport

Les équipements commerciaux de la ville de Lobougoula sont constitués par le marché central, le marché à bétail, l’abattoir et une institution de micro finance.

La gare routière constitue le seul équipement de transport.

Les informations sur les équipements commerciaux et de transport sont indiquées dans le tableau ci – après.

Tableau n° 28: Equipements commerciaux et de transport

N°	Désignation	Localisation	Surface (m2)	Année de Construction	Matériaux de construction	Etat physique	Observations
I.	Equipements commerciaux						
1.1	Marché central	Niogognirila	9 400	1973	Banco et hangar	Passable	-
1.2	Marché à bétail	Portiola	225	2000	Bois	Passable	-
1.3	Abattoir	Portiola	500	2005	Hangar couvert en tôle	Passable	-
1.4	Institution de micro finance (Kafo Jiginew)	Lafiabougou	50	2001	Dur	Bon	Sur le site de l'auto gares
1.5	ORANGE Money	Lafiabougou	50	2001	Dur	Bon	Partage les locaux avec Kafo Jiginew
II.	Equipement de transport						
2.1	Gare routière	Lafiabougou	2 500	1973	-	-	Non aménagée

Source : BEU-ST

VILLE DE LOBOUGOULA ET ENVIRONS

Equipements Socio-sanitaires et Commerciaux

(constat)

LEGENDE

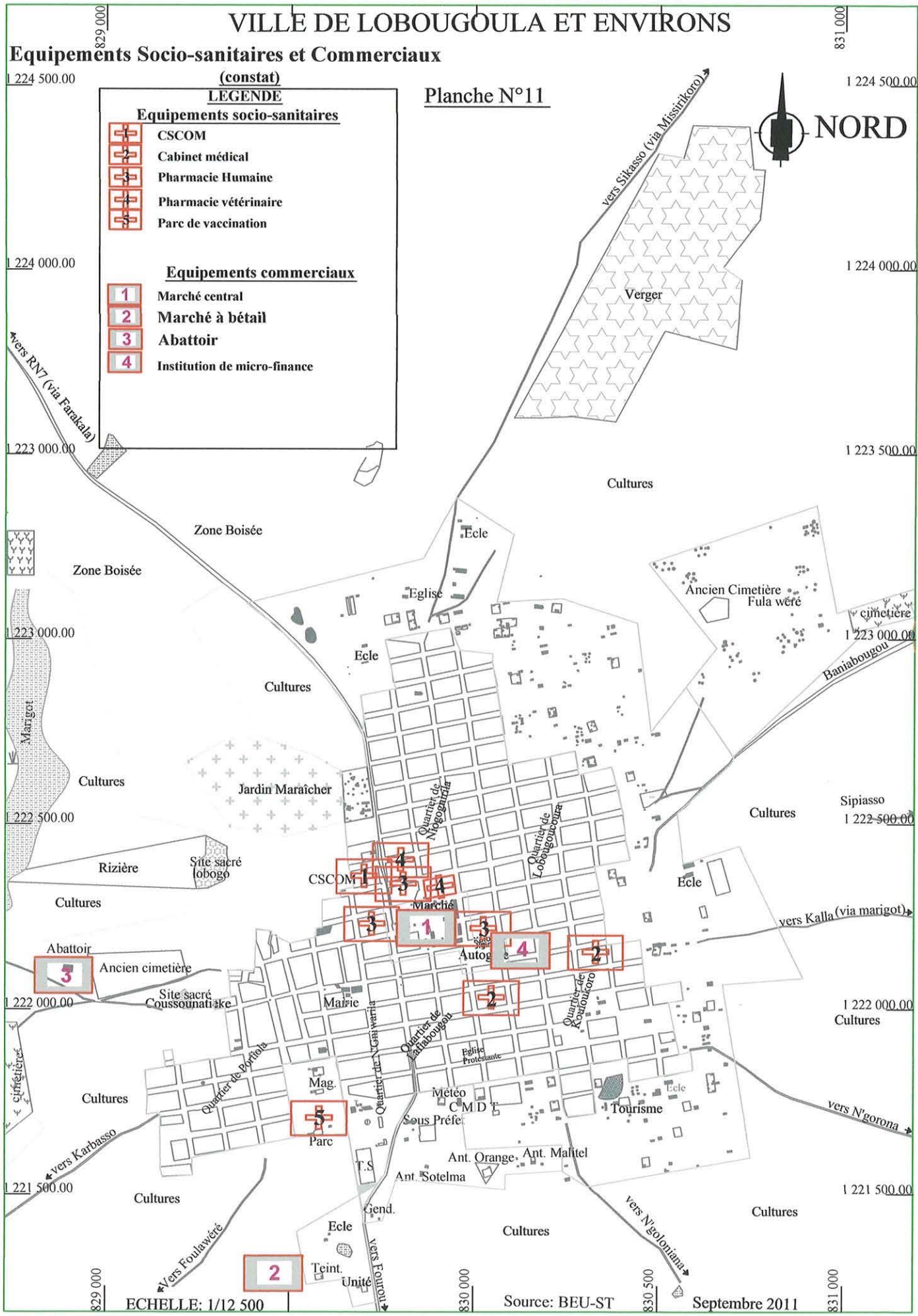
Equipements socio-sanitaires

- 1 CSCOM
- 2 Cabinet médical
- 3 Pharmacie Humaine
- 4 Pharmacie vétérinaire
- 5 Parc de vaccination

Equipements commerciaux

- 1 Marché central
- 2 Marché à bétail
- 3 Abattoir
- 4 Institution de micro-finance

Planche N°11



ECHELLE: 1/12 500

Source: BEU-ST

Septembre 2011

7.5. Equipements artisanal et industriel

Ils sont constitués par l'atelier de teinture, l'unité de transformation de noix d'acajou et la plateforme multifonctionnelle des femmes.

Les informations sur les équipements artisanaux et industriels sont indiquées dans le tableau ci – après.

Tableau n° 29: Equipements artisanaux et industriels

N°	Désignation	Localisation	Surface (m2)	Année de Construction	Matériaux de construction	Etat physique	Observations
1	Atelier de teinture	Portiola	300	2001	Dur	Bon	En cour de finition
2	Unité de transformation de noix d'acajou	Portiola	300	2009	Dur	Bon	-
3	Plateforme Multifonctionnelle	N'Gniwarila	20	2001	Banco	Mauvais	Non fonctionnelle depuis 2009

Source : BEU-ST

VILLE DE LOBOUGOULA ET ENVIRONS

Equipements de Transport, Artisanal et Industriel

(constat)

Planche N°12

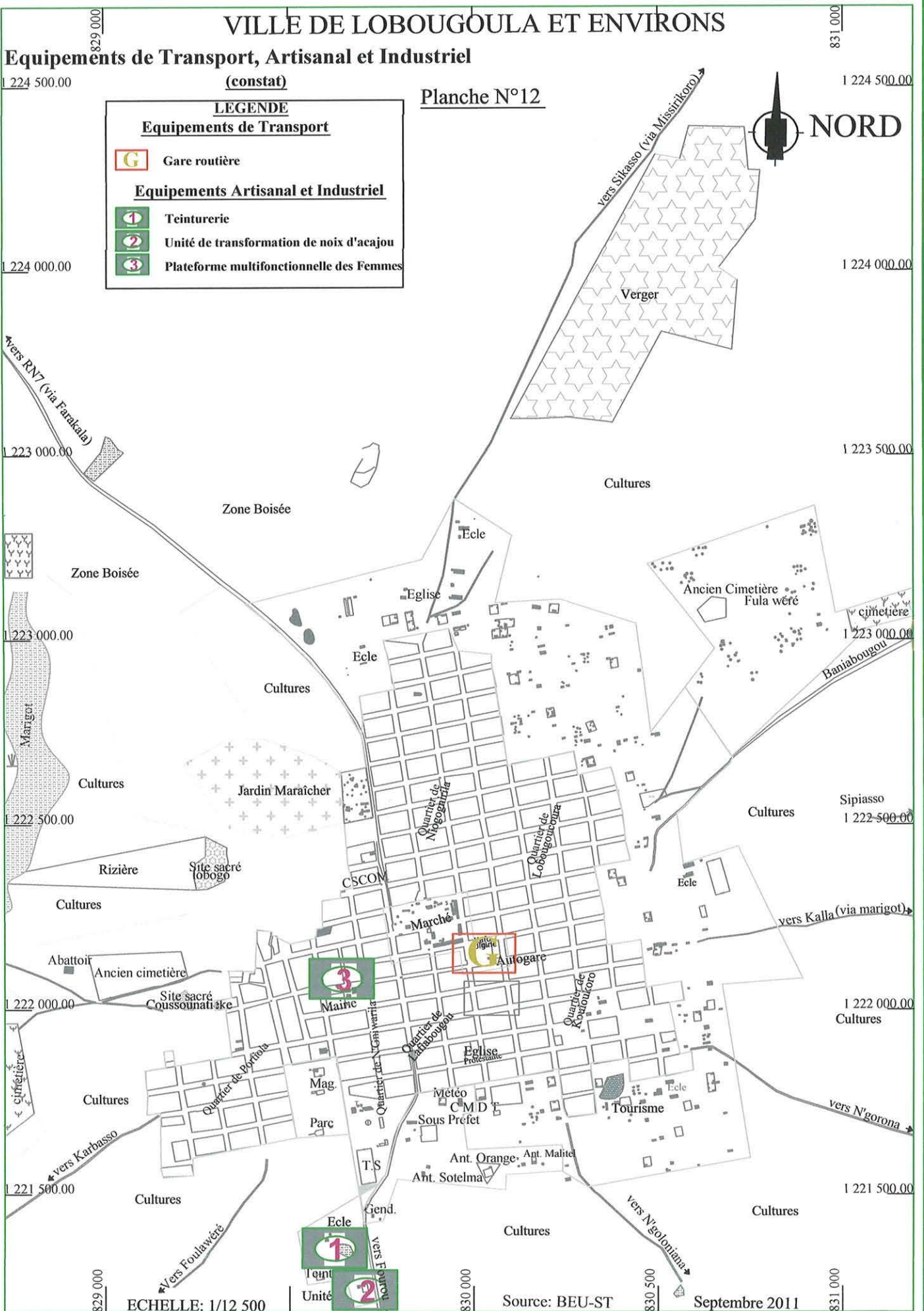
LEGENDE

Equipements de Transport

- Gare routière

Equipements Artisanal et Industriel

- Teinturerie
- Unité de transformation de noix d'acajou
- Plateforme multifonctionnelle des Femmes



ECHELLE: 1/12 500

Source: BEU-ST

Septembre 2011

7.6. Equipements sportifs et culturels

Les informations sur les équipements sportifs et culturels sont indiquées dans le tableau ci – après.

Tableau n° 30: Equipements sportifs et culturels

N°	Désignation	Localisation	Surface (m ²)	Année de Construction	Matériaux de construction	Etat physique	Observations
1	1 ^{er} terrain de sport	Portiola	-	-	-	-	Non délimité
2	Terrains de sports	Dans les 3 écoles	-	-	-	-	Non délimité
3	Maison des Jeunes	N'Gniwarila	500	1987	Dur	Mauvais	-
4	Place de l'Indépendance	Lafiabougou	-	1961	-	-	Non aménagée

Source : BEU-ST

N.B : le festival «Sineege» (Fraternité) qui s'est tenu pour la première fois en 2010 est prévu de façon biennale.

7.7. Equipements touristiques et de loisirs

Les informations sur les équipements touristiques et de loisirs sont indiquées dans le tableau ci – après

Tableau n° 31: Equipements touristiques et de loisirs

N°	Désignation	Localisation	Surface (m ²)	Année de Construction	Matériaux de construction	Etat physique	Observations
1	Maison souterraine de Sayou BERTHE	Kouloukoro	300	2011	Dur	Bon	Construction démarrée en 2000
2	Pied à terre	Lafiabougou	-	1975	Semi dur	Mauvais	Non clôturé

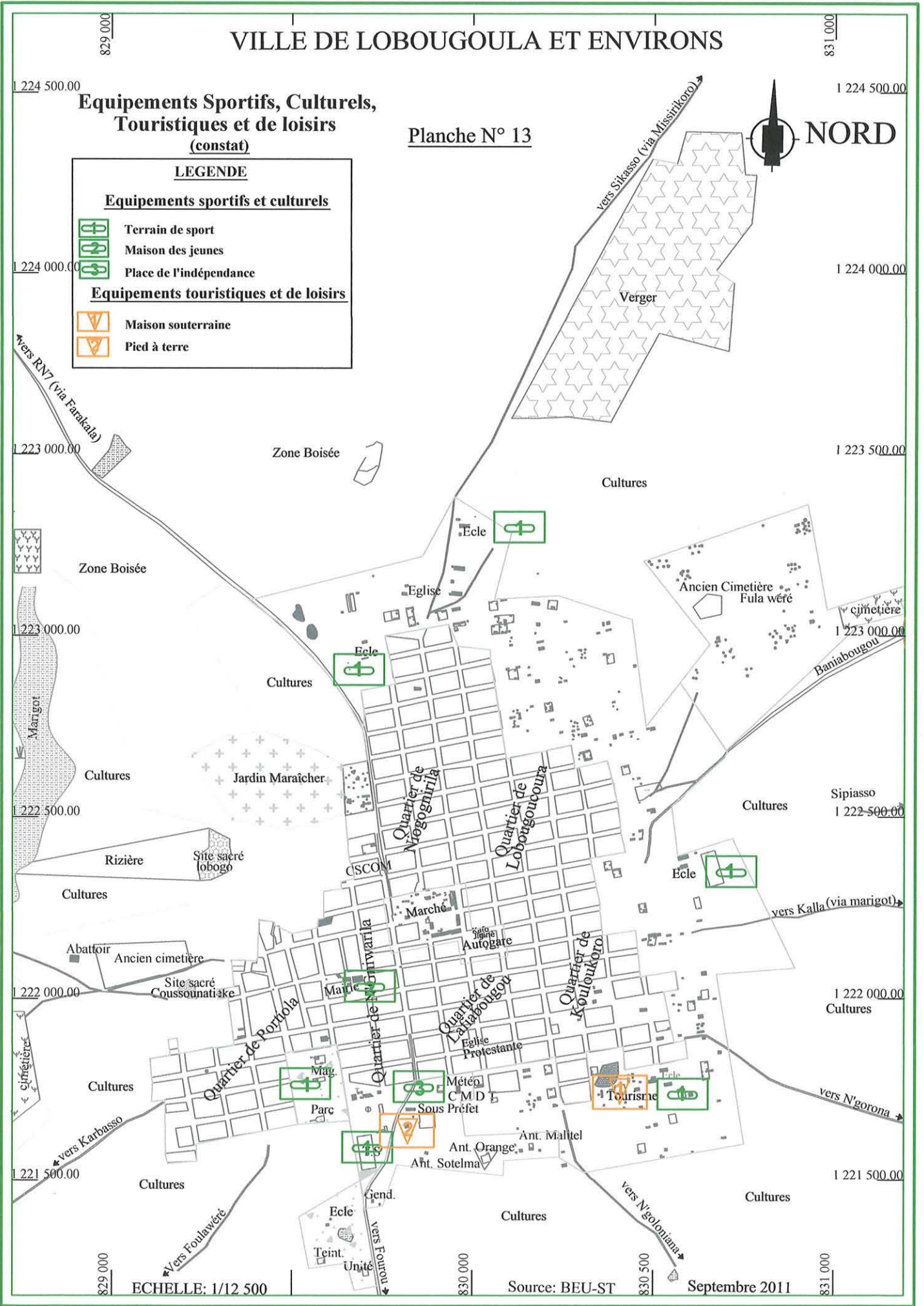
Source : BEU-ST

VILLE DE LOBOUGOULA ET ENVIRONS

Planche N° 13

Equipements Sportifs, Culturels, Touristiques et de loisirs (constat)

LEGENDE	
Equipements sportifs et culturels	
	Terrain de sport
	Maison des jeunes
	Place de l'indépendance
Equipements touristiques et de loisirs	
	Maison souterraine
	Pied à terre



ECHELLE: 1/12.500

Source: BEU-ST

Septembre 2011

7.8. Equipements culturels

Les informations sur les équipements culturels sont indiquées dans le tableau ci- après.

Tableau n° 32: Equipements culturels

N°	Désignation	Localisation	Surface (m²)	Année de Construction	Matériaux de construction	Etat physique	Observations
I Mosquées							
1.1	Grande Mosquée	Portiola	900	1960	Dur	Bon	Réhabilitée en 2005
1.2	Mosquée de Niogowirila	Niogognirila	-	1985	Dur	Bon	Non clôturée
1.3	Mosquée de El Hadj Fatié Diamoutene	Lafiabougou	60	1987	Dur	Bon	Enceinte d'une concession d'habitation
1.4	Place de la prière	Kouloukoro	-	-	-	-	Non clôturée
1.5	Mosquée hameau peul « Fulawèrè »	Lobougoucoura	-	1986	Semi-dur	Bon	Non clôturée
II Eglises							
2.1	Eglise catholique	Lobougoucoura	-	1975	Dur	Bon	Non clôturée
2.2	Eglise protestante	N'Gniwarila	-	2008	Dur	Bon	Non clôturée
III. Cimetières							
3.1	Cimetière	Portiola	-	-	-	-	Non clôturé
3.2	Cimetière des dignitaires	Portiola	-	-	-	-	Non clôturé
3.4	Cimetière	Lobougoucoura (Hameau peuls)	-	-	-	-	Non clôturé
IV Lieux sacrés							
4.1	Kafouké	Portiola	-	-	-	-	Non clôturé
4.3	Lobougouni	Portiola	-	-	-	-	Non clôturé
4.3	Pah	Kouloukoro	-	-	-	-	Non clôturé
4.4	Tonkagaya	Lobougoucoura	-	-	-	-	Non clôturé
4.5	Tjigui	Niogognirila	-	-	-	-	Arbre sur la place du marché
4.6	Massa	Portiola	-	-	-	-	Non clôturé

Source : BEU-ST

NB: tous les lieux sacrés sont constitués par des bosquets. Dans les cinq (05) premiers, les sacrifices sont faits une fois par an, pendant trois (03) jours de suite (jeudi, vendredi et samedi) aux mois d'avril ou de mai.

Les sacrifices dans le dernier sont faits en début d'hivernage afin d'obtenir une bonne pluviométrie.

7.9. Equipements de sécurité

Il existe un seul équipement de sécurité qui est le Poste de Gendarmerie.

Créé en 2003, il est situé dans le quartier Lafiabougou et occupe un bâtiment de 20m².

Le bâtiment est en semi-dur et en bon état.

VILLE DE LOBOUGOULA ET ENVIRONS

Equipements Culturels et de Sécurité

(constat)


Planche N° 14

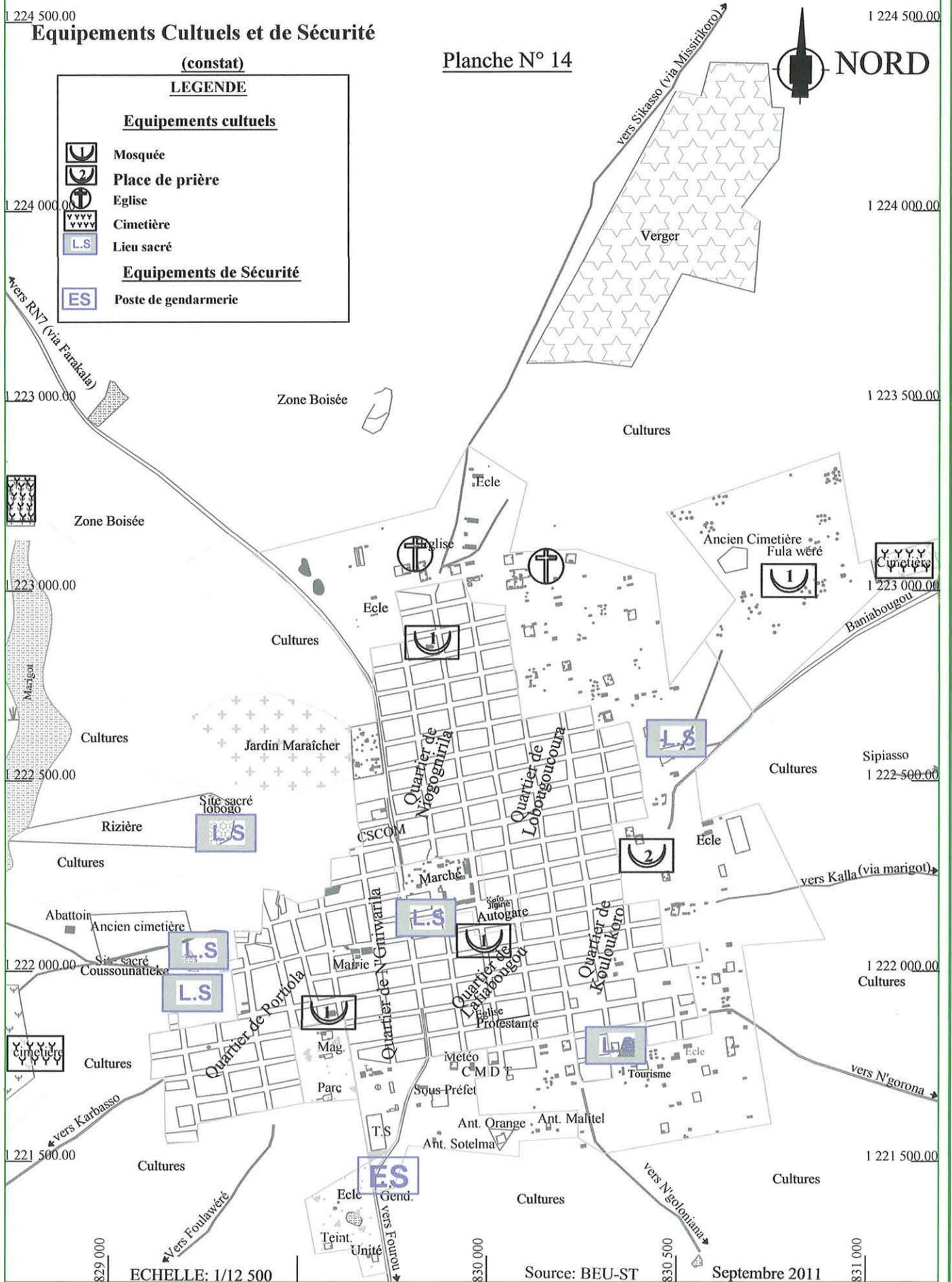
LEGENDE

Equipements culturels

-  Mosquée
-  Place de prière
-  Eglise
-  Cimetière
-  Lieu sacré

Equipements de Sécurité

-  Poste de gendarmerie



ECHELLE: 1/12 500

Source: BEU-ST

Septembre 2011

EQUIPEMENTS



N°29
Bureau du Sous Préfet à Lafiabougou



N°30
Bureaux de la Mairie à N'Gniwarila



N°31
Groupe Scolaire « A » à N'Gniwarila



N°32
Groupe Scolaire «B» Général Kafougouna KONE à Lobougoucoura



N°33
Centre d'Alphabétisation des Enfants à Portiola



N°34
CSCOM à N'Gniwarila



N°35
Cabinet médical « PATIEME » à Lafiabougou



N°36
Marché à Niogognirila

EQUIPEMENTS (SUITE)



N°37

**Unité de transformation de noix d'acajou
à Portiola**



N°38

Gare routière à Lafiabougou



N°39

**Maison souterraine de Sayou BERTHE
à Kouloukoro**



N°40

**Terrain de sports groupe scolaire
Général Kafougouna KONE à Lobougoucoura**



N°41

Maison des Jeunes à N'Gniwarila



N°42

Eglise catholique à Lobougoucoura



N°43

Mosquée à Lobougoucoura



N°44

Poste de gendarmerie à Lafiabougou

DEUXIEME PARTIE : RAPPORT DE PLANIFICATION

I. ZONAGE

L'analyse de la situation actuelle de la ville de Lobougoula a fait apparaître les grandes tendances en matière de zonage. Les zones prévues sont : une zone d'habitat, des zones d'activités, une zone boisée et la zone des réserves foncières.

1.1. Zones d'habitat

1.1.1. Zone d'habitat existante

Afin d'améliorer le cadre de vie dans les zones d'habitat existantes des six (06) quartiers (Portiola, N'Gniwarila Niogognirila, Lobougoucoura, Kouloukoro et Lafiabougou) les actions portent sur :

- l'amélioration des voies, la création des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, d'adduction d'eau et d'électrification ;
- l'extension du réseau téléphonique ;
- la restructuration du hameau « Fulawèrè ». Cette restructuration permet de délimiter les parcelles afin de créer des trames régulières.

1.1.2. Future zone d'habitat

La population de la ville de Lobougoula en 2011 est estimée à **6 283 habitants**. Les projections de population donnent **10 706 habitants** en 2031. Ce qui correspond à une population supplémentaire de **4 423 personnes** à loger dans les vingt (20) années à venir.

Le nombre moyen de personnes par concession entre 1976 et 1987 est de **9,5**. En considérant cette taille, le besoin en parcelles à usage d'habitation est de :

$$4\ 423 / 9,5 = 465,57 \text{ arrondis à } 470$$

- **4 423** : population supplémentaire à loger ;
- **9,5** : nombre moyen de personnes par concession.

La taille des parcelles est passée de **700 à 500 m²**. Cette dernière taille est acceptable pour une localité à vocation rurale. En considérant cette taille, le besoin en espace d'habitation est de :

$$470 \times 500 = 235\ 000 \text{ m}^2 = 23,5 \text{ ha.}$$

Ceci représente **60%** des besoins en surface totale, les équipements et la voirie couvrent les **40%**. Ainsi la surface nécessaire pour les zones d'habitat est d'environ **40 ha**. A ce chiffre, il faut ajouter **17 ha**, représentant la surface nécessaire (habitat, voirie et réseaux divers) pour satisfaire les deux cent (200) demandes en instance.. Le besoin total serait de **56,66 ha**, arrondis à **57 ha** repartis comme suit:

- habitat administré : **80%**, soit **45,60 ha** ;
- habitat planifié : **20%**, soit **11, 40 ha**.

Les futures zones d'habitat sont localisées comme suit:

- **12 ha**, au Nord de la ville;
- **18 ha** au Sud – Est de la ville ;
- **27 ha**, à l'Est de la ville.

Les plans d'aménagement des zones d'habitat doivent prévoir des équipements de proximité (jardins d'enfants, école, marché, terrain de sports, lieux de culte, espace vert, place publique, etc.).

1.2. Zones d'activités

D'une superficie de **85,5 ha**, elles sont constituées par la zone commerciale, la zone de bureaux, , la zone artisanale, la zone scolaire, la zone de petites et moyennes industries, la zone des garagistes, la zone de maraîchage et la zone des grands équipements.

1.2.1. Zone commerciale

Afin de décongestionner le centre commercial actuel et de créer une harmonie entre les parties Ouest et Est de la ville, il est prévu une zone commerciale de **10 ha**, à l'Est de la ville.

La zone commerciale actuelle sera agrandie sur l'aire de stationnement.

1.2.2 Zone de bureaux

Il est prévu une zone de bureaux de **20 ha**, au Sud des bureaux du Sous Préfet. Elle constitue l'extension de l'actuelle zone de bureaux.

1.2.3. Zone artisanale

Un espace de **05 ha** est prévu au Sud- Ouest de la ville.

1.2.4. Zone scolaire

Un espace de **15 ha**, situé au Nord - Ouest de la ville est retenu pour la zone scolaire.

1.2.5. Zone de petites et moyennes industries

Compte tenu des nouvelles tendances de l'évolution de la ville et des vents dominants, il est prévu au Sud de la ville une zone de petites et moyennes industries de **17 ha** qui constitue l'extension du site de l'unité de transformation des graines d'anacardier.

1.2.6. Zone des garages

Un espace de **3 ha** est prévu au Sud de l'Unité de Transformation de noix d'acajou pour la zone des garagistes.

1.2.7. Zone de maraîchage

La zone de maraîchage, d'une superficie de **10 ha**, située à l'Ouest autour des puits à grand diamètre doit être préservée.

II. VOIRIE, RESEAUX DIVERS ET ENVIRONNEMENT

2.1. Voirie

2.1.1. Maillage

Le réseau de voirie à l'intérieur de la ville de Lobougoula est de type linéaire avec des voies longitudinales Nord - Sud et des voies transversales Est – Ouest.

2.1.2. Voies primaires

- **Voie primaire à aménager en bitume:** il s'agit de la **voie primaire n° 1 (VP1)**, d'une longueur de 2,200 km et une emprise de 20 m ;

- **Voies primaires à créer en latérite :** il s'agit des voies de ceinture, au nombre de deux (02). Ce sont:

- **la voie primaire n° 2 (VP2):** elle a une longueur de 5,425 km et une emprise de 30 m ;

- **la voie primaire n° 3 (VP3):** elle a une longueur de 3,450 km et une emprise de 30 m.

La longueur totale des voies primaires à aménager est de 11,075 km.

2.1.3. Voies secondaires

- **Voies secondaires à aménager en latérite:** ce sont :

- **la voie secondaire n° 1 (VS1):** elle a une longueur de 2,025 km et une emprise de 15 m;

- **la voie secondaire n° 2 (VS2):** elle a une longueur de 1,725 km et une emprise de 15 m;

- **la voie secondaire n° 3 (VS3):** elle a une longueur de 0,900 km et une emprise de 15 m;

- **la voie secondaire n° 4 (VS4):** elle a une longueur de 0,450 km et une emprise de 15 m;

- **la voie secondaire n° 5 (VS5):** elle a une longueur de 1,275 km et une emprise de 15 m;

- **la voie secondaire n° 6 (VS6):** elle a une longueur de 1,275km et une emprise de 15m;

- **la voie secondaire n° 7 (VS7):** elle a une longueur de 2,250 km et une emprise de 15 m;

- **la voie secondaire n° 8 (VS8):** elle a une longueur de 0,900 km et une emprise de 15 m;

- **la voie secondaire n° 9 (VS9):** elle a une longueur de 1,200 km et une emprise de 15 m;

- **la voie secondaire n° 10 (VS10):** elle a une longueur de 1,050 km et une emprise de 15 m.

- **Voies secondaires à créer en latérite:** ce sont :

- **la voie secondaire n° 11 (VS11) :** c'est la continuité de VS1 de l'antenne ORANGE à la voie de ceinture (VP2). Elle a une longueur de 0,525 km et une emprise de 15 m;

- **la voie secondaire n° 12 (VS12) :** elle va de la VP1 à la VP3. Elle a une longueur de 0,375 km et une emprise de 15 m;

- **la voie secondaire n° 13 (VS13):** elle relie la VS1 à la VS2 et s'étend sur une longueur de 1,125 km et une emprise de 15 m.

La longueur totale des voies secondaires à aménager et à créer est de 15,075 km.

2.1.4. Ouvrages d'art

- **Ouvrages à réhabiliter:** il s'agit de deux (02) ouvrages en dalot sur le collecteur naturel longeant la VP1.

- **Ouvrages d'art à créer :** au nombre de huit (08), Ils sont situés sur les VP1, VP2 et VP3.

2.2. RESEAUX DIVERS

2.2.1. Alimentation en eau potable

La taille de la ville exige la réalisation d'un château d'eau de grande capacité pour l'extension du réseau d'eau potable à travers la ville et dans les familles afin d'élever le niveau de confort des usagers.

En attendant la réalisation de cet objectif les actions suivantes sont prioritaires:

- réhabiliter les forages manuels en panne (mairie);
- organiser la gestion des points d'eau existants ;
- réaliser des puits à grand diamètre pour l'abreuvement des animaux et le maraîchage ;
- sur creuser les puits à grand diamètre existants ;
- réaliser des puits citernes.

2.2.2. Alimentation en électricité

Il est prévu:

- la reprise de la production d'électricité ;
- l'extension du réseau électrique ;
- la délocalisation du site de production de la plateforme multifonctionnelle des femmes au bord de la route de Farakala (Nord) ;
- la fourniture régulière et continue du courant (24h/24ha) ;
- la poursuite de l'installation des compteurs.

En cas de non respect des engagements contractuels du présent opérateur, le contrat sera résilié et un autre opérateur sera recruté.

2.2.3. Télécommunications

Les actions à mener sont :

- l'installation d'un service WASSA ;
- l'installation d'un réseau ADSL pour l'accès à Internet ;
- l'amélioration de la qualité d'écoute des téléphones mobiles ;
- l'extension de la zone de couverture de SOTELMA/ MALITEL et ORANGE - MALI
- l'installation d'une antenne TV – FM (O.R.T.M.).

Les études sont en cours actuellement pour la réalisation d'une radio communautaire qui couvre l'ex-arrondissement de Lobougoula (45 villages) sous l'initiative de l'Ambassade du Japon et des ressortissants de l'ex- arrondissement.

2.2.4. Poste

La ville doit être dotée d'un bureau de poste.

2.3. ENVIRONNEMENT

2.3.1. Assainissement

• **Drainage des eaux pluviales:**

❖ **Bassin versant (ouvrages de régulation):** il s'agit de l'aménagement de :

- l'exutoire du bassin versant Ouest qui constitue à la fois marigot et mare pendant l'hivernage pour lui permettre de jouer les fonctions de bassins de rétention d'eau de riziculture et de maraîchage ;

- l'exutoire du bassin versant Est constituera une deuxième zone de riziculture et de maraîchage pour une future urbanisation de la ville.

❖ **Collecteur naturel à aménager :** il est prévu l'aménagement du collecteur naturel (CN1) qui débute au niveau du bureau du Sous Préfet au Sud de la ville et se termine au niveau du lycée privé en chantier sur une longueur de 705ml.

❖ **Collecteurs à créer :** les informations sur les collecteurs à créer dans la ville de Lobougoula et environs sont indiqués dans le tableau ci-après :

Tableau n° 33: Collecteurs artificiels à créer

N°	Désignation	Début	Fin	Longueur (ml)
1	Ca1	CN1	VP2	1.163
2	Ca2	CN1	VP2	750
3	Ca3	Ca1	Marigot «Sodalalè»	900
4	Ca4	CN1	VP2	1.875
5	Ca5	VP3	VP2	2.588
	Total			7.276

• **Evacuation des déchets**

❖ **Déchets liquides:** il est prévu de:

- promouvoir la réalisation des puisards individuels et collectifs dans les concessions;

- doter les concessions de latrines modernes ;

- doter la Mairie de spiros.

❖ **Déchets solides:** il est prévu :

- de créer cinq (05) dépôts de transit ;

- d'équiper la mairie de camions bennes ;

- de doter les concessions de poubelles ;

- de promouvoir la création des GIE d'assainissement.

A court terme, la gestion des déchets solides ne pose pas de problème, car ils constituent les fumiers utilisés dans les champs.

A moyen et long termes, ils pourront être transportés à la décharge finale de la Commune de Sikasso, située à environ 85km de Lobougoula.

2.3.2. Préservation de la nature

Il est prévu de / d' :

- mettre fin à l'exploitation des 03 bancôtières (carrières de banco) situées à la sortie Nord de la ville, derrière la gendarmerie et à l'Ouest;
- préserver les espèces végétales protégées ;
- interdire les activités agricoles, notamment les céréalicultures aux environs immédiates de la ville ;
- lutter contre le surpâturage des animaux pendant la période de transhumance ;
- lutter contre l'érosion hydrique (ravinement du sol):
 - ❖ aménagement des voies ;
 - ❖ construction et aménagement des ouvrages d'assainissement ;
- organiser le passage saisonnier des éléphants entre les communes de Fourou et de Lobougoula;
- protéger les berges de marigots par les plantations d'arbres.

III. EQUIPEMENTS PROGRAMMES

L'analyse de la situation des équipements existants et les investigations menées auprès des acteurs urbains ont permis d'identifier les besoins d'équipements nécessaires à l'amélioration du cadre de vie des populations. Ainsi, il est prévu la réalisation des types d'équipements suivants : équipements administratifs, équipements scolaires, équipements socio-sanitaires, équipements commerciaux, équipements sportifs et culturels, équipements de loisirs et équipements culturels.

3.1. Equipements administratifs

Il est prévu:

- **0,15ha** pour le service de l'Unité d'Appui aux Productions et Industries Animales (UAPIA) dans la future zone de bureaux;
- **0,15ha** pour le Centre d'Animation Pédagogique (CAP) dans la future zone de bureaux;
- **0,15ha** pour la radio communautaire dans la future zone de bureaux.

3.2. Equipements scolaires

Il est prévu la construction d'un lycée sur une superficie de **5ha** dans la zone scolaire.

3.3. Equipements socio – sanitaires

Il est prévu un Centre de Santé de Référence, sur une superficie de **3ha**, à l'Est de la ville et au bord de la route de Baniabougou.

3.4. Equipements commerciaux et de transport

Il est prévu :

- un nouveau marché, sur une superficie de **4ha** dans la nouvelle zone commerciale;
- un centre artisanal, sur une superficie de **2ha**, dans la zone artisanale;
- une gare routière, sur une superficie de **3ha** au Nord de la ville.

3.5. Equipements sportifs, culturels et culturels

Il est prévu :

- **10ha** pour le stade omnisports au Sud de la ville;
- **2 ha** pour la Place de l'indépendance dans la future zone de bureaux ;
- un centre multifonctionnel des femmes, sur une superficie de **0,15ha**, dans la future zone de bureaux ;
- la préservation des lieux sacrés Kafouké, Lobougouni, Pah, Tonkagaya, Tjigui et Massa.

3.6. Equipements touristiques et de loisirs

Il est prévu :

- **0,3 ha** pour un centre d'accueil dans la future zone de bureaux ;
- **0,15ha** pour un hôtel dans le domaine de la nouvelle gare routière.

Tableau n° 34: Informations sur les équipements programmés

N°	Désignation	Localisation	Superficie (ha)
I	Equipements administratifs		
1.1	Unité d'Appui aux Productions et Industries Animales	Future zone de bureaux	0,15
1.2	Centre d'Animation Pédagogique	Future zone de bureaux	0,15
1.3	Radio Communautaire	Future zone de bureaux	0,15
II	Equipements scolaires		
2.1	Lycée	Zone scolaire	5
III	Equipements socio – sanitaires		
3.1	Centre de Santé de Référence	Est de la ville	3
IV	Equipements commerciaux et de transport		
4.1	Nouveau marché	Nouvelle zone commerciale	4
4.2	Centre artisanal	Zone artisanale	2
4.3	Gare routière	Est de la ville	3
V	Equipements sportifs et culturels		
5.1	Stade omnisports	Sud de la ville	10
5.2	Place de l'indépendance	Future zone de bureaux	2
5.3	Centre multifonctionnel des Femmes	Future zone de bureaux	0,15
VI	Equipements touristiques et de loisirs		
6.1	Centre d'Accueil	Future zone de bureaux	0,3
	Hôtel	Domaine gare routière	0,15

Source : BEU - ST

IV. EVALUATION DU COUT DES ACTIONS PRIORITAIRES

L'évaluation du coût du schéma a porté essentiellement sur les actions de préservation des espaces prévus pour l'habitat, les activités, la voirie et les équipements.

Ainsi le coût des actions prioritaires du schéma est évalué à **CENT MILLIONS NEUF CENT MILLE (100 900 000) F CFA** repartis entre l'Etat et la Commune comme suit:

- **Etat** :80 720 000 F CFA, soit 80% ;
- **Commune** : 20 180 000F CFA, soit 20%.

Le détail du coût estimatif est indiqué dans le tableau ci-après:

Tableau n° 35: Coût estimatif de la préservation des espaces prévus (actions prioritaires)

N°	Délimitation, Bornage et Immatriculation des zones d'habitat et d'activités	Désignation des tâches	Quantité	Coût unitaire en millions de FCFA	Coût total en millions de FCFA
I	Elaboration de Plans d'Urbanisme Sectoriel	Préciser d'avantage le contenu du schéma	2	30	60
II	Immatriculation et Bornage des zones d'extension de l'habitat	Préserver les sites	57ha	0,15	8,55
III	Immatriculation et Bornage des zones d'activités	Préserver les sites	90ha	0,15	13,5
IV	Immatriculation et Bornage des zones boisées	Préserver les sites	25 ha	0,15	3,75
V	Immatriculation et Bornage des réserves foncières	Préserver les sites	64ha	0,15	9,6
VI	Bornages et décapage des voies	Préserver les emprises	11km	0,5	5,5
TOTAL: 100 900 000F CFA					100,9

V. STRATEGIES D'APPLICATION

Le Schéma Directeur d'Urbanisme de la ville de Lobougoula et environs définit les grandes orientations du développement de la ville pour une période de vingt (20) ans, soit à l'horizon 2031. Afin que ce développement puisse se faire de manière harmonieuse, tout en évitant les opérations qui sont de nature à modifier les objectifs de la planification, il s'avère nécessaire de dégager un ensemble de stratégies susceptibles de faciliter la gestion et la maîtrise de la croissance urbaine par les autorités communales. Ces stratégies sont au nombre de quatre (04). Ce sont: la stratégie foncière, la stratégie institutionnelle, la stratégie financière et la stratégie sectorielle.

5.1. Stratégie foncière

La stratégie foncière est axée sur la préservation des espaces urbains et surtout déjà ceux programmés par le Schéma et leur utilisation suivant la destination programmée.

Pour une bonne application du SDU une fois approuvé, il faut :

- border et immatriculer toutes les zones et espaces programmés ;
- respecter la vocation des espaces programmés ;
- viabiliser les zones à bâtir avant l'attribution des parcelles ;
- respecter les dispositions règlementant le foncier et l'urbanisme.

5.2. Stratégie institutionnelle.

Pour le suivi de la mise en œuvre du S.D.U., il sera créé un comité local composé comme suit:

- le Sous Préfet de Lobougoula - Président ;
- le Maire de la commune de Lobougoula – vice -Président ;
- le représentant du conseil de cercle - membre;
- les conseillers communaux de la commune rurale de Lobougoula au nombre de 5 ;
- le chef de village de Lobougoula et trois (03) de ses conseillers;
- le représentant du service chargé de l'urbanisme – Rapporteur;
- les représentants des services techniques chargés des routes et de l'assainissement;
- le représentant de l'IGM ;
- le représentant du service chargé des domaines ;
- le représentant des commerçants;
- le représentant des éleveurs ;
- le représentant des agriculteurs ;
- les représentants des ONG, et GIE ;
- toute personne physique ou morale dont l'expertise s'avère nécessaire.

En dehors du comité local, il existe le Comité National d'Evaluation Technique des Schémas Directeurs d'Urbanisme.

5.3. Stratégie financière

Le coût des actions prioritaires du SDU de Lobougoula a été évalué à CENT MILLIONS NEUF CENT MILLE (100 900 000) F CFA repartis entre l'Etat et la Commune comme suit:

- Etat :80 720 000 F CFA, soit 80% ;
- Commune : 20 180 000F CFA, soit 20%.

Les données relatives au budget de la commune de Lobougoula sont indiquées dans le tableau ci-après:

Tableau n° 36: Etat d'exécution du budget de la commune des cinq (05) dernières années

N°	Année	Fonctionnement		Investissement		Total (F CFA)
		Montant (F CFA)		Montant (F CFA)		
1	2010	38 973 014		41 709 398		80 682 412
2	2009	16 955 078		62 613 140		79 568 218
3	2008	17 570 505		42 292 759		59 863 264
4	2007	18 879 072		28 503 422		47 382 494
5	2006	27 261 651		35 738 395		63 000 046
5	TOTAL	119 639 320	36,20%	210 857 114	63,80%	330 496 434

Source : Mairie de Lobougoula.

De l'analyse du budget de la commune rurale de Lobougoula, il ressort que les dépenses d'investissement des cinq (05) dernières années représentent près de **63,80%** et sont supérieures aux dépenses de fonctionnement qui représentent **36,20%**.

Cette tendance doit être encouragée pour l'amélioration du cadre de vie des populations.

5.4. Stratégie sectorielle

La ville de Lobougoula dans le cadre de l'élaboration des plans d'urbanisme sectoriel a été divisée en deux (02) secteurs qui sont :

- le secteur n°1 : Lobougoula - Ouest ;
- le secteur n°2 : Lobougoula – Est.

5.4.1. Secteur n°1 (Lobougoula –Ouest)

D'une superficie d'environ **352 ha**, le secteur regroupe les quartiers de Portiola et de N'Gniwarila, la zone artisanale, la zone industrielle, la zone scolaire

Il est limité:

- au Nord, au Sud et à l'Ouest par la rocade;
- à l'Est par la route de Farakala.

5.4.2. Secteur n°2 (Lobougoula – Est)

D'une superficie d'environ **162 ha**, le secteur regroupe les quartiers de Niogognirila, Lobougoucouira, Lafiabougou et Kouloukoro ainsi que les zones d'extension de l'habitat, le centre commercial existant, la nouvelle zone commerciale, le site du stade omnisports, les zones à boiser à l'Est et à l'Ouest et certaines réserves foncières.

Il est limité:

- au Nord, au Sud et à l'Est par la rocade;
- à l'Ouest par la route de Farakala.

VI. PHASAGE

Les actions prévues par le SDU ont été réparties en quatre (04) phases conformément au tableau ci-après :

Tableau N° 37: Phasage du Schéma

N°	Phases	Zones d'habitat	Zones d'activités	Voirie, Réseaux Divers et Assainissement	Equipements
I	PHASE I: 2012-2016	-Aménagement de 27 ha pour l'habitat ;	- Délimitations et bornages des zones d'activités ; - Délimitations et bornages des zones boisées ; - Délimitations et bornages des réserves foncières.	- Délimitations et bornages des voies à créer: VP2, VP3, VS1, VS11, VS12; - Aménagement collecteur naturel: CN1; - Collecteurs artificiels à créer: Ca1, Ca2 - Ouvrages d'art à aménager: P1, P2; - Ouvrages d'art à créer: P3, P4, P5, P8; - Aménagement des dépôts de transit : D1, D2.	Construction des bureaux : - de l'U.A.P.I.A. ; - Centre de Santé de Référence.
II	PHASE II: 2017-2021	Aménagement de 10 ha pour l'habitat.	Aménagement d'espaces verts.	- Bitumage de voie: VP1; - Collecteurs artificiels à créer: Ca4, Ca5; - Ouvrages d'art à créer: P6, P7, P9; - Aménagement de dépôt de transit : D3.	Construction des locaux: - du lycée ; - du Centre d'Animation Pédagogique ; - nouveau marché.
III	PHASE III: 2022-2026	Aménagement de 08 ha pour l'habitat	Aménagement d'espaces verts	- Aménagement en latérite des voies : VS1 à VS10 ; - Collecteurs artificiels à créer: Ca3; - Ouvrages d'art à créer: P10; -Aménagement de dépôt de transit: D4.	Construction des locaux : - de la radio communautaire; - de la gare routière; - du Centre d'Accueil.
IV	PHASE IV: 2027-2031	Aménagement de 12 ha pour l'habitat	Aménagement d'espaces verts	- Aménagement en latérite des voies : VP2, VP3, VS11, VS12, VS13; -Aménagement des dépôts de transit : D5.	Construction des locaux : - du Centre multifonctionnel des femmes ; - du centre artisanal ; - du Stade Omnisports.

VII. RECOMMANDATIONS

Dans le but d'atteindre les objectifs du Schéma, les recommandations ci-après sont faites:

- sensibiliser et informer l'ensemble des acteurs sur les objectifs du Schéma ;
- sensibiliser et informer les autorités de la commune sur les instruments de gestion de leur agglomération ;
- clôturer les parcelles ;
- clôturer les écoles et les médersas ;
- clôturer les cimetières ;
- mettre fin aux cultures intra domiciles et celles pratiquées dans les rues ;
- réhabiliter la maison des jeunes qui joue le rôle de salle de spectacles et l'affecter à la commune ;
- réhabiliter le Pied à terre ;
- sensibiliser l'association des commerçants pour la mise en service du nouvel abattoir;
- promouvoir et organiser les GIE pour assurer la collecte et l'évacuation des ordures;
- trouver une solution au problème des parcelles non mises en valeur;
- procéder aux tracés et aux balisages des pistes pour animaux;
- tenir périodiquement les réunions du comité de suivi ;
- aménager les pistes d'accès aux villages de la commune ;
- réaliser dans les villages de la commune des infrastructures scolaires, sanitaires, etc ;
- élaboration des PUS immédiatement après l'approbation du SDU ;
- mise en place urgente du Comité de suivi de la mise en œuvre du SDU.

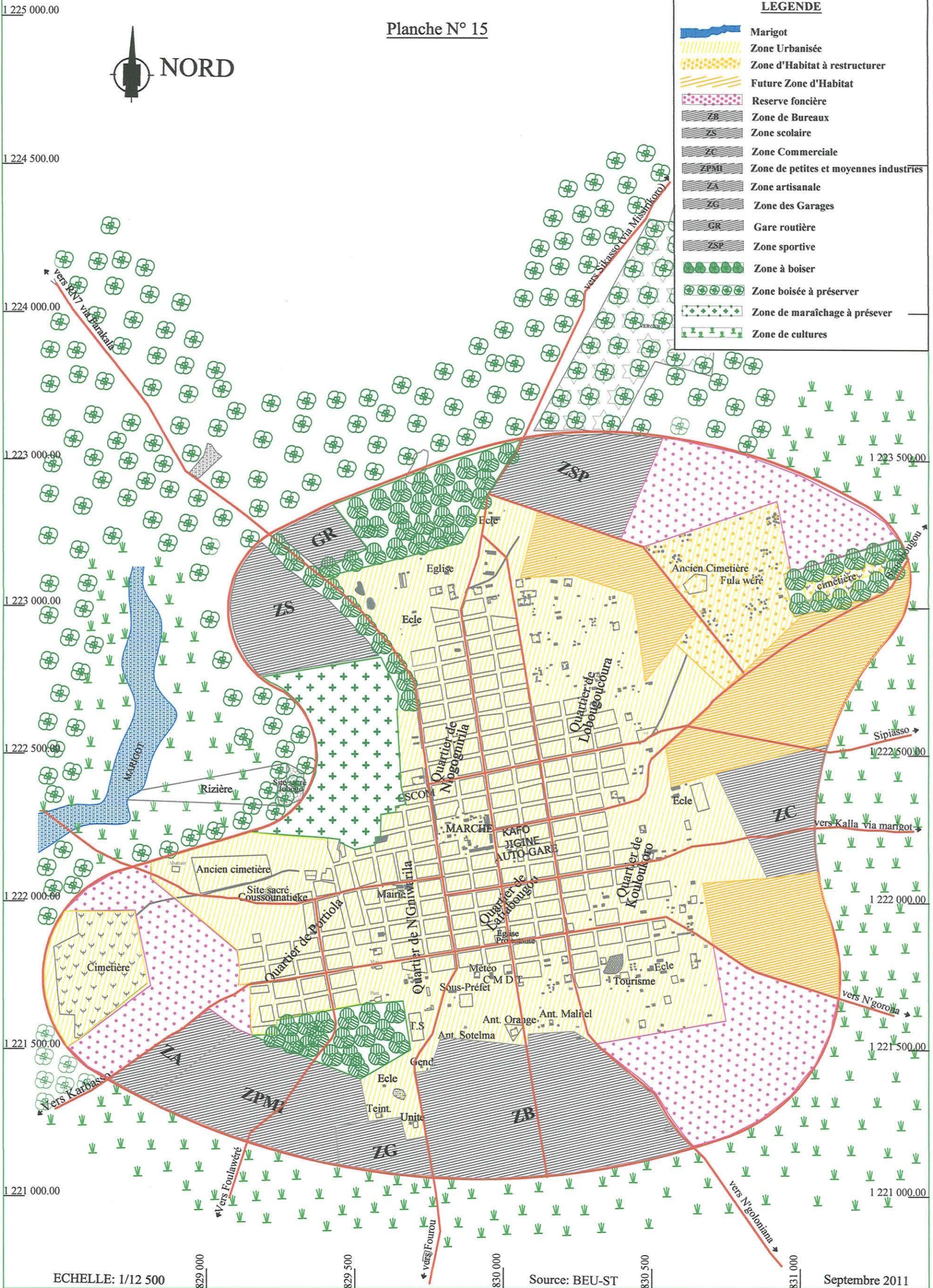
VILLE DE LOBOUGOULA ET ENVIRONS

Planche N° 15

ZONAGE

LEGENDE

	Marigot
	Zone Urbanisée
	Zone d'Habitat à restructurer
	Future Zone d'Habitat
	Reserve foncière
	ZB Zone de Bureaux
	ZS Zone scolaire
	ZC Zone Commerciale
	ZPMI Zone de petites et moyennes industries
	ZA Zone artisanale
	ZG Zone des Garages
	GR Gare routière
	ZSP Zone sportive
	Zone à boiser
	Zone boisée à préserver
	Zone de maraîchage à préserver
	Zone de cultures



ECHELLE: 1/12 500

Source: BEU-ST

Septembre 2011

VILLE DE LOBOUGOULA ET ENVIRONS

Planche N° 20



Phasage

LEGENDE

Phase I 2012-2016

- Habitat
- Voie à border
- Collecteur naturel à aménager
- Collecteur artificiel à créer
- Dépôt de transit à aménager
- Ouvrage d'art à aménager
- Ouvrage d'art à créer

Phase II 2017-2021

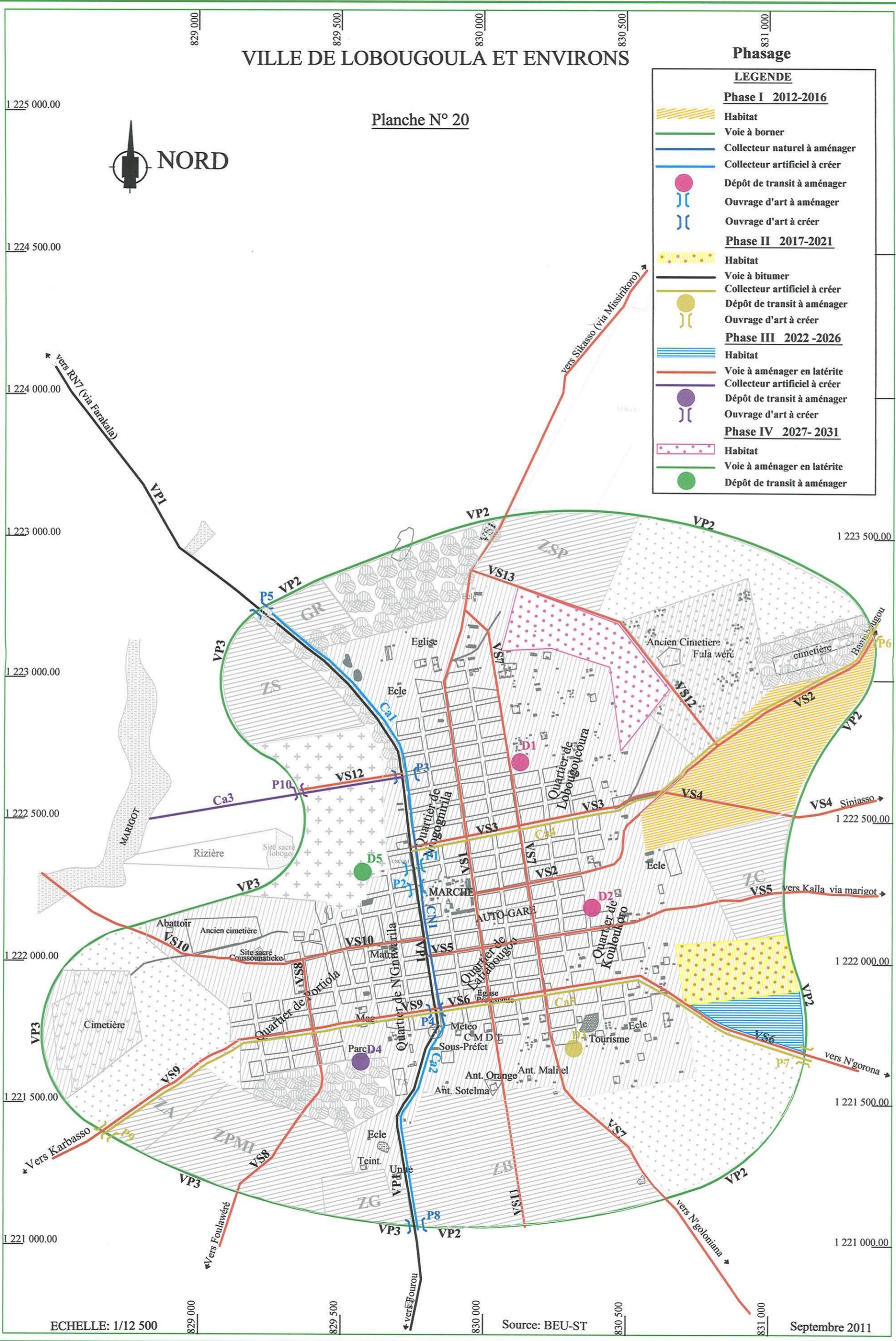
- Habitat
- Voie à bitumer
- Collecteur artificiel à créer
- Dépôt de transit à aménager
- Ouvrage d'art à créer

Phase III 2022-2026

- Habitat
- Voie à aménager en latérite
- Collecteur artificiel à créer
- Dépôt de transit à aménager
- Ouvrage d'art à créer

Phase IV 2027-2031

- Habitat
- Voie à aménager en latérite
- Dépôt de transit à aménager



VIII. BIBLIOGRAPHIE

- Monographie du village de Lobougoula- Association pour le Développement Local (ADL) avril 2003;
- Plan de Développement Economique Social et Culturel de la Commune de Lobougoula – période de 2010-2014 – Appui Technique et Financier du Programme d'Appui aux Communes Rurales (PACR) – juillet 2010;
- Cartes thématiques de la commune de Lobougoula;
- Recensements généraux de la population et de l'habitat du Mali des années 1976, 1987, 1998 et 2009 ;
- Budget de la Commune rurale de Lobougoula des quatre (04) dernières années
- Mission de Décentralisation – DIRASSET: Avant projet de Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Rapport final volume 2: Schémas Régionaux 1994 ;
- Mission de Décentralisation et des Reformes Institutionnelles: Lois et Décrets de la Décentralisation Octobre 1998;
- Mission de Décentralisation et des Reformes Institutionnelles: Droit de la Décentralisation Mars 1997;
- Loi n° 02 – 016 du 03 juin 2002 fixant les règles générales de l'urbanisme ;
- Ordonnance n°00 – 027/ P.RM du 22 Mars 2000 portant Code Domaniale et Foncier.
- Décret n°04 – 607/P-RM du 30 Décembre 2004 fixant les modalités de mise en oeuvre de la planification urbaine ;
- Décret n°05 – 340/P-RM du 25 Juillet 2005 fixant la réglementation des équipements collectifs urbains.

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Prénom et Nom	Fonction
	<u>Cercle</u>	
1	Ogobara Henri PEROU	Sous Préfet
2	Tènèmakon SOGODOGO	Secrétaire
3	Almamoudou Sidi Aman	Garde
	<u>Conseil de village</u>	
4	Lassana DIABATE	1 ^{er} Conseiller
5	Issa Naman COULIBALY	Conseiller
6	Dramane DIARRA	Conseiller
	<u>Commune rurale de Lobougoula</u>	
7	Daouda KONE	Maire de Lobougoula
8	Tové OUATTARA	Conseiller
9	Djénébou SANOU	Conseillère
10	Abdoulaye COULIBALY	Conseiller
11	Soumaïla BAMBA	Conseiller
12	Ousmane DEMBELE	Conseiller
	<u>Services Techniques et Organisations socio-professionnels</u>	
13	Issa DEMBELE	Représentant D.N.U.H.
14	TRAORE Abdoulaye	Représentant D.N.U.H.
15	Nouhoum TRAORE	Représentant D.N.U.H.
16	Youssouf DIABATE	Représentant D.R.U.H-Sikasso
17	Abdoulaye BOUARE	Représentant D.R.U.H-Sikasso
18	Lassana DAO	IGM – Sikasso
19	Mamadou KEITA	D.R.D.C. – Sikasso
20	Moussa KONE	D.R.A.C.P.N. – Sikasso
21	Mamoutou KONE	PACR – Sikasso
22	Yacouba TRAORE	Médecin chef CSCOM- Lobougoula
23	Abdoul I. KONE	Chef UAPIA- Lobougoula
24	Tinga DIARRA	Chef Poste Vétérinaire- Lobougoula
25	Méguéto KONE	Chef Poste Agriculture – Lobougoula
26	Botou MALLE	Chef Poste CMDT- Lobougoula
27	Fatogoma DIARRA	Coordinateur des écoles de Lobougoula
28	Adama COULIBALY	Association des Jeunes
29	Dialia COULIBALY	CAFO
30	Diakalia SANOGO	Union Communale des Cotonculteurs
31	Alpha BAH	Association des Eleveurs
32	Daouda COULIBALY	Association des Chasseurs
33	Samba OUATTARA	Président des Commerçants
34	Youssouf DIABATE	Association des Artisans
35	Abdrmane DIABATE	Association des Transporteurs
36	Aminata BERTHE	Service de l'adduction d'eau
37	Moussa COULIBALY	MALITEL
38	Mamadou DIALLO	SOTELMA
39	Timothé KONE	Gendarme
40	Siaka SANOGO	Gendarme

LISTE DES PARTICIPANTS (SUITE)

41	<p><u>Personne Ressource</u> Amadou NIARE</p> <p><u>Bureaux d'Etudes BEU-ST</u></p>	<p>Service Statistique – Sikasso</p>
42	<p>Seydou TRAORE</p>	<p>Directeur de projet</p>
43	<p>Mamadou T. TRAORE</p>	<p>Assistant Directeur – chargé de VRD</p>
44	<p>Idrissa TOURE</p>	<p>Démographe</p>
45	<p>Moussa DEMBELE</p>	<p>Economiste</p>

IX. ANNEXES

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DES COLLECTIVITES
LOCALES

CABINET DU GOUVERNEUR

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI.

DECISION 0816 / GRS- CAB-

PORTANT OUVERTURE DES ENQUETES PREALABLES A L'ELABORATION DU
SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA VILLE DE LOBOUGOULA ET
ENVIRONS.

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DE SIKASSO

- VU la constitution ;
- VU la loi N° 96-050 du 06 Octobre 1996 portant principe de constitution et de gestion du domaine des collectivités territoriales ;
- VU la loi N° 96-059 du 04 Novembre 1996 portant création des communes du Mali ;
- VU la loi N° 02-016 du 03 Juin 2002 fixant les règles générales de l'urbanisme ;
- VU l'Ordonnance N° 00-27/P-RM du 22 Mars 2000 portant Code Domanial et Foncier modifiée et ratifiée par la loi N° 02-008 du 12 Février 2002.
- VU le décret N° 95-210/ P-RM du 30 Mai 1995 déterminant les conditions de nomination et les attributions des représentants de l'Etat au niveau des collectivités territoriales ;
- VU le décret N° 2011 - 111/P-RM du 15 Mars 2011 portant Nomination de Gouverneurs de Région et du District de Bamako ;
- VU le décret N° 04-607/ P-RM du 30 décembre 2004 fixant les modalités de mise en œuvre de la planification urbaine.

DECIDE

Article 1 : Les enquêtes géographiques et socio-économiques préalables à l'élaboration du Schéma Directeur d'Urbanisme de la ville de Lobougoula sont ouvertes à compter de la date de signature de la présente Décision.

Article 2 : sont concernés par lesdites enquêtes la ville de Lobougoula et ses environs.

Article 3 : A compter de la date de signature de la présente Décision jusqu'à l'approbation du Schéma Directeur d'Urbanisme de la ville de Lobougoula et environs, l'avis préalable des services de l'Urbanisme est exigé pour tous travaux de construction et d'aménagement public dans la zone concernée.

Article 4 : Les autorités politiques et administratives, les opérateurs économiques et sociaux et les populations de l'aire concernée sont invitées à prêter leur concours à la réussite des enquêtes.

Article 5 : Le Directeur Régional de l'Urbanisme et de l'Habitat de Sikasso, le Préfet du Cercle de Sikasso, le Sous- Préfet et le Maire de la Commune Rurale de Lobougoula sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Décision qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Sikasso, le 12 Juillet 2011

AMPLIATIONS :

Original.....1
MATCL.....2/PCR
Cercle de Sikasso.....1
Sous Préfet de Lobougoula.....1
Conseil Cercle de Sikasso.....1
Commune Rurale de Lobougoula....1
Communes avoisinantes.....6
Archives.....2

LE GOUVERNEUR DE REGION



Ibrahim Féfé KONE

Cherif de l'Ordre National

DELIBERATION N°11-07/C.R.LOB.

Le conseil communal de Lobougoula, régulièrement convoqué en session extraordinaire, s'est réuni le jeudi 15 septembre 2011.

Date de convocation du conseil communal de Lobougoula : 08/09/2011.

Ordre du jour de la session : examen et délibération sur le Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU) de la ville de Lobougoula et environs.

- Nombre de conseillers en exercice :23
- Nombre de conseillers présents :22
- Nombre de conseillers absents :01
- Nombre de conseillers votants :22
- Nombre de voix pour :22
- Nombre de voix contre :00

Le quorum atteint, le conseil a valablement délibéré sous la présidence de Mr Daouda KONE, Maire, le secrétariat de séance étant assuré par Mr Mahamadou DEMBELE.
LE CONSEIL COMMUNAL, après en avoir délibéré.

DECIDE:

Article 1 : d'adopter le Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU) de la ville de Lobougoula et environs ;
Article 2 : la présente délibération sera publiée, enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

ONT SIGNE :

N°	Prénom et Nom	Fonction	Signature	N°	Prénom et Nom	Fonction	Signature
1	Daouda KONE	Maire		12	Méguito KONE	Conseiller	
2	Tové OUATTARA	1 ^{er} Adjoint		13	Abdoul Aziz KONATE	Conseiller	
3	Aminata BERTHE	2 ^e Adjoint		14	Abdoulaye SOGODOGO	Conseiller	
4	Soumaïla BAMBA	3 ^e Adjoint		15	Mady DIOMBANA	Conseiller	
5	Souleymane SIDIBE	Conseiller		16	Massény KONE	Conseiller	
6	Sonon DIABATE	Conseiller		17	Métopegué KONE	Conseiller	
7	Djénèbou SANOU	Conseiller		18	Lassina COULIBALY	Conseiller	
8	Baba BAYOKO	Conseiller		19	Karim Niara DIABATE	Conseiller	
9	Drissa TRAORE	Conseiller		20	Madou DEMBELE	Conseiller	
10	Abdoulaye COULIBALY	Conseiller		21	Ousmane DEMBELE	Conseiller	
11	Fatogoma DIARRA	Conseiller		22	Dialia COULIBALY	Conseiller	

Lobougoula, le 15 septembre 2011

Signature du Maire

DAOUDA KONE



DECISION N° 499 ICS-P-
Portant approbation d'une délibération

LE PREFET DU CERCLE DE SIKASSO,

Vu la Constitution de la République du Mali en date du 25 Février 1992 ;
Vu la Loi N°93-008 du 11 février 1993 déterminant les conditions de la libre administration des Collectivités Territoriales modifiée ;
Vu la loi N°95-034 du 12 Avril 1995 portant Code des Collectivités Territoriales en République du Mali, modifiée ;
Vu la Loi N°96-059 du 04 Novembre 1996 portant création des communes ;
Vu le Décret N°95-210/P-RM du 30 Mai 1995 déterminant les conditions de nomination et les attributions des représentants de l'Etat dans les Collectivités Territoriales ;
Vu le Décret N°09-424/P-RM du 27 Août 2009 portant nomination de Préfets ;
Vu le procès-verbal de session extraordinaire du conseil Communal de Lobougoula du 15 Septembre 2011 ;
Vu la liste des participants à l'élaboration du schéma Directeur d'Urbanisme ;

D E C I D E

Article 1 :- La délibération N°11-07/C.R.LOB du 15 Septembre 2011 de la Commune rurale de Lobougoula portant adoption du Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU) de la ville de Lobougoula et environs est approuvée.

Article 2 :- La présente décision qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- GRS.....1P/CR
- Sous Préfet Lobougoula.....1
- Maire de la Commune.....1
- Trésorier Payeur Sikasso.....1
- Direction régionale de l'Urbanisme..1
- Service Domaines et du Cadastre..1
- Agence IGM1
- Chrono&Archives.....2/9



DECRET N°2013- 920 /P-RM DU **25 NOV. 2013**

**PORTANT APPROBATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE
LA VILLE DE LOBOUGOULA ET ENVIRONS**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu l'Ordonnance N°00-027/P-RM du 22 mars 2000 portant Code Domanial et Foncier modifiée et ratifiée par la Loi N°02-008 du 12 février 2002 ;
- Vu la Loi N°02-016 du 03 juin 2002 fixant les règles générales de l'Urbanisme ;
- Vu le Décret N°04-607/P-RM du 30 décembre 2004 fixant les modalités de mise en œuvre de la planification urbaine ;
- Vu le Décret N°2013-720/P-RM du 05 septembre 2013 portant nomination du Premier ministre ;
- Vu le Décret N°2013-721/P-RM du 08 septembre 2013 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°2013-788/P-RM du 17 octobre 2013 fixant les intérimaires des membres du Gouvernement ;

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

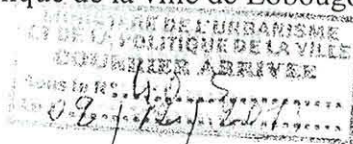
Article 1^{er} : Est approuvé et rendu exécutoire, pour une durée de vingt (20) ans de 2013 à 2023, le Schéma Directeur d'Urbanisme de la ville de Lobougoula et environs.

Article 2 : Le Schéma Directeur ainsi approuvé est opposable à toutes les collectivités publiques et aux tiers opérant dans son périmètre.

Article 3 : L'application du présent Schéma Directeur fera l'objet d'études de Plans d'Urbanisme Sectoriels (P.U.S.) et de plans de détails selon la programmation prévue dans le document.

Ces plans ne peuvent modifier les grandes orientations du Schéma Directeur d'Urbanisme.

Le Schéma Directeur d'Urbanisme approuvé est révisable tous les cinq (5) ans selon les exigences du développement social et économique de la ville de Lobougoula et environs.



Article 4 : Le ministre de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville, le ministre de l'Administration Territoriale, le ministre des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières, le ministre du Logement, le ministre de l'Environnement et de l'Assainissement, le ministre du Plan et de la Prospective et le ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 25 NOV. 2013

Le Président de la République,


Ibrahim Boubacar KEITA

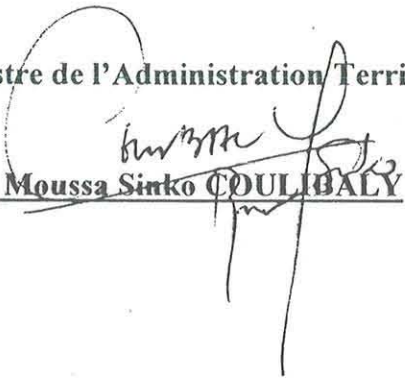
Le Premier ministre,


Oumar Tatam LY

Le ministre du Logement,
ministre de l'Urbanisme et de la
Politique de la Ville par intérim,


Mahamadou DIARRA

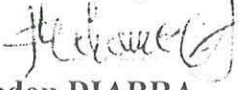
Le ministre de l'Administration Territoriale,


Général Moussa Sinko COULIBALY

Le ministre des Domaines de l'Etat
et des Affaires Foncières,


Tièman Hubert COULIBALY

Le ministre du Logement,


Mahamadou DIARRA

Le ministre de l'Environnement
et de l'Assainissement,


Ousmane Ag RHISSA

Le ministre du Plan et de la Prospective,


Cheickna Seydi Ahamadi DIAWARA

Le ministre de l'Economie
et des Finances,


Madame BOUARE Fily SISSOKO